



CENTRE D'ÉTUDES
INDÉPENDANTES

À votre propre rythme
Au moment de votre choix
À l'endroit de votre choix
Retournez à l'école sans retourner à la salle de classe
Un crédit bien mérité
Finissez ce que vous avez commencé



ANNUAIRE 2005 | 2006

TVOntario





CENTRE D'ÉTUDES
INDÉPENDANTES

Numéro de télécopieur
416.484.2754

Service téléphonique de renseignements aux élèves et STA

À Toronto : 416.484.2722
Sans frais : 1.800.265.0454

Pour le service en anglais
À Toronto : 416.484.2704
Sans frais : 1.800.387.5512

Adresse de courriel :
cei@tvontario.org

Site Web : ilc.org

COMMENT NOUS JOINDRE

Adresse postale

Centre d'études indépendantes
C.P. 200, succursale Q
2180, rue Yonge
Toronto ON M4T 2T1

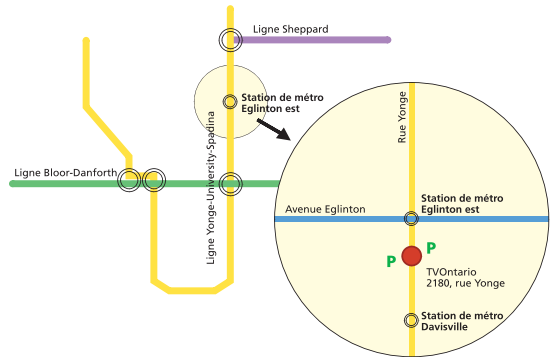
Heures du bureau

Vous pouvez vous rendre au bureau d'information du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h, sauf les jours fériés.
Même si vous faites une demande de cours en personne, votre demande ne sera pas traitée pendant que vous attendez.

Notre équipe de services aux élèves est disponible de 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. Le guide d'utilisation du système téléphonique automatisé (STA) se trouve à la page 57.

Directives

Prenez le métro sur la ligne Yonge (nord-sud) et descendez à la station Eglinton. Le bureau est situé au 2180, rue Yonge, 7^e étage.



SOS DEVOIRS

Que ce soit par téléphone ou par Internet, une enseignante ou un enseignant se fera un plaisir de vous aider avec vos devoirs.

Service téléphonique

Du lundi au jeudi, de 16 h 30 à 20 h
À Toronto : **416.397.2094**
À l'extérieur de Toronto,
Sans frais : **1.866.627.0609**

Service Internet

Du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h
www.sosdevoirs.org
Mot de passe « cei »

En direct sur Internet, une enseignante ou un enseignant répond à vos questions à partir d'un tableau électronique.

Et en tout temps...

- Envoyez des courriels pour avoir des réponses à vos questions.
- Obtenez une sélection de sites Internet pour vous aider.
- Profitez de la section Questions / réponses en mathématiques.
- Nouveau - 500 activités d'apprentissages médiatisées interactives pour les 11^e et 12^e années. Gracieuseté du CFORP (Projet SAMFO).



Ma carrière

Construire son avenir! Pour aider les jeunes à réaliser leurs projets de carrière, TFO propose le site **tfo.org/macarriere**.

- Des extraits vidéo d'entrevues de gens passionnés par le métier qu'ils ont choisi
- Des renseignements pratiques pour réfléchir sur ses plans de carrière et des liens vers d'autres sites pour pousser plus loin ses recherches
- Une liste d'établissements d'études post-secondaires canadiens qui offrent des programmes en français

Le site est continuellement mis à jour avec des ressources supplémentaires. Il s'adresse en premier lieu aux jeunes Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes, mais tous les francophones à la recherche d'information pratique peuvent y trouver des pistes intéressantes.



CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

Chef de file reconnu dans le domaine de l'éducation à distance, le Centre d'études indépendantes élabore et distribue une série de ressources accessibles, dynamiques et variées, en anglais et en français, destinée aux apprenantes et apprenants ontariens. Nos services éducatifs exceptionnels et nos cours à crédit permettent aux élèves d'obtenir un diplôme, d'améliorer leurs compétences et de réaliser leurs objectifs scolaires et de carrière à leur propre rythme et ce, au moment et à l'endroit et de leur choix.

COURS D'ÉDUCATION À DISTANCE

L'information dans cet annuaire est destinée aux résidents de l'Ontario âgés de 16 ans et plus qui ne sont pas inscrits à l'école. Toutefois, les programmes partenaires du CEI fournissent également du soutien à des groupes spéciaux :

Écoles de jour

Les élèves inscrits dans une école secondaire publique ou privée peuvent également avoir recours aux cours à crédit du CEI grâce à notre programme d'école de jour. Les élèves qui veulent participer à ce programme doivent s'adresser au bureau d'orientation de leur école.

Élèves recevant l'enseignement à domicile

Les élèves recevant l'enseignement à domicile peuvent s'inscrire, auprès du CEI, à des cours à crédit du palier secondaire. Les renseignements relatifs à ce programme figurent dans notre brochure *Les cas d'exception*, que vous pouvez consulter sur notre site Web (ilc.org) ou commander par téléphone ou par courriel.

Groupes identifiables

Les organismes communautaires et de services sociaux peuvent participer au programme de groupes identifiables en fournissant des renseignements sur les cours offerts par le CEI aux adultes qui veulent reprendre leurs études. En général, **les groupes identifiables doivent être des organismes sans but lucratif** qui comptent au moins 15 élèves.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes **partenaires du CEI**, consultez la page 48 de cet annuaire.

Si vous désirez obtenir plusieurs copies de cet annuaire pour votre école, groupe ou centre communautaire, veuillez en faire la demande par le biais de notre système téléphonique automatisé (STA) ou par courriel à cei@tvontario.org.



CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

Bienvenue	3
Votre partenaire... de l'apprentissage à la réussite ..	3
Ressources interactives	3
Aperçu	6
À quoi s'attendre	8
Coût des études	8
Ce dont vous aurez besoin	8
L'éducation à distance me convient-elle?	8
FAQ	8

COMMENCEZ! 11

Comment choisir un cours	11
Diagrammes	12–13
Avant de vous inscrire à votre premier cours	14

PARTIE 1. 15

Cours : Les écoles secondaires de l'Ontario, 9^e – 12^e année

Conditions d'obtention du diplôme	16
Types de cours	17
Cours préalables	17
Feuille de planification – DESO	18
Comprendre les codes de cours	19
Tableaux des cours	20–21
Liste des cours	22
Comprendre les descriptions des cours	23
Cours à crédit	24
<i>Affaires et commerce</i>	24
<i>Éducation physique et santé</i>	25
<i>English</i>	25
<i>Études canadiennes et mondiales</i>	26
<i>Français</i>	27

<i>Mathématiques</i>	30
<i>Orientation et formation au cheminement de carrière</i>	33
<i>Sciences</i>	33
<i>Sciences humaines et sociales</i>	37

PARTIE 2. 39

Cours de base sans crédit pour adultes

Alphabétisation et calcul de base pour adultes ...	40
Comment s'inscrire à un cours d'alphabétisation et de calcul de base pour adultes	40
Formation de base pour adultes	41
Comment s'inscrire à un cours de formation de base pour adultes	41

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À UN COURS D'ALPHABÉTISATION OU DE CALCUL DE BASE 43

PARTIE 3. 45

Inscription et renseignements scolaires

Inscription	46
<i>Cours à crédit</i>	46
<i>Cours sans crédit</i>	46
Frais	46
Non-résidents	47
Les cas d'exception	47
Programme d'école de jour	48
Programme de groupes identifiables	48
Comment faire votre première demande de cours	49
Quand faire une demande de cours additionnel ...	49
Anciens élèves du CEI	49

Suite à la page suivante

Renseignements scolaires	50	Guide d'utilisation du système téléphonique automatisé	57
<i>Dates limites</i>	50	Accès à votre dossier scolaire en ligne	58
<i>Abandons</i>	50	Journal électronique	58
<i>Transferts</i>	50	Respecter les dates limites	59
<i>Réinscriptions</i>	50	Aide pour les devoirs	60
<i>Cours répétés/Crédits en double</i>	50	Preuve d'inscription	60
<i>Notes</i>	51	Confirmation d'inscription	60
<i>Appels</i>	51	Rapport de progrès	60
<i>Examens</i>	51	Relevé de notes	60
Politique de divulgation complète du relevé de notes	52	Services d'orientation	61
Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario	52	Évaluation écrite des conditions d'obtention du diplôme	61
Adaptations pour les élèves ayant des besoins particuliers	52	Élèves adultes	63
Tricherie et plagiat	54	Reconnaissance des acquis (RDA)	63
		Remise des diplômes	64
PARTIE 4.	55		
Services aux élèves		FORMULAIRE DE DEMANDE DE COURS « C »	
Système téléphonique automatisé (STA)	56		
Comment faire une demande de cours additionnel au moyen du STA	56		
Ressources en ligne à ilc.org	56		

Le Centre d'études indépendantes (CEI) offre des cours d'éducation à distance, en anglais ou en français, aux résidents de l'Ontario qui souhaitent acquérir des crédits pour obtenir un diplôme d'études secondaires, améliorer leur formation de base ou étudier pour leur développement personnel. Le CEI offre également un programme d'enseignement primaire pour les enfants qui sont instruits à domicile par les parents ou qui habitent temporairement à l'extérieur de l'Ontario.

C'est avec grand plaisir que TVOntario accueille le CEI parmi ses divisions de services éducatifs. Créé en 1926 dans le but d'offrir des cours d'éducation à distance aux Ontariens et Ontariennes vivant dans des régions isolées, le CEI fournit maintenant tout un éventail de services éducatifs aux personnes de tout âge, quel que soit leur niveau de scolarité.

Le vaste éventail de services éducatifs du CEI est réparti en cinq types de services clés qui permettent aux élèves de tout âge de terminer leur études secondaires, d'acquérir de nouvelles compétences, d'améliorer leurs résultats scolaires et d'atteindre leurs aspirations professionnelles. TVOntario, votre partenaire en apprentissage continu, a pour mandat de favoriser l'éducation et l'apprentissage dans le but de les rendre accessibles à toutes et à tous, partout et en tout temps. TVOntario s'acquitte de ce mandat en rendant l'apprentissage indépendant possible par téléphone, par courrier ou par ordinateur.

VOTRE PARTENAIRE... DE L'APPRENTISSAGE À LA RÉUSSITE

Lorsque vous vous inscrivez à un cours du CEI, vous pouvez étudier à votre propre rythme et ce, au moment et à l'endroit de votre choix.

Services offerts aux élèves

Vous désirez obtenir des renseignements sur vos progrès personnels? Vous avez besoin d'aide avec vos devoirs ou de conseils pour choisir un cours? Nous sommes là, prêts à vous offrir de nombreux services pour répondre à tous vos besoins. Veuillez consulter la section « Services aux élèves », à la page 55.

Bulletin

Le CEI publie, trois fois par an, un bulletin d'information pour les élèves. Dans le bulletin, vous trouverez des dates limites importantes, des conseils pour mieux étudier et des suggestions pour réaliser vos objectifs de carrière.

Remise des diplômes

TVOntario procède chaque année à une cérémonie de remise des diplômes pour célébrer la réussite des élèves du programme d'études secondaires du CEI. Nous pouvons vous aider à réaliser vos rêves, quels que soient votre âge ou votre niveau de connaissances.

RESSOURCES INTERACTIVES

Cours

Visitez **ilc.org** régulièrement pour télécharger des formulaires, prendre connaissance des nouveaux cours offerts et consulter la version la plus récente de cet annuaire.

Les tests GED

Les tests d'évaluation en éducation générale (GED) constituent un programme destiné aux adultes qui n'ont pas pu terminer des études secondaires. Les adultes, par le travail, la formation, les voyages, la lecture ainsi que par leur participation à d'autres activités d'apprentissage informelles, acquièrent des connaissances et des aptitudes, qui sont évaluées par les tests GED. Le CEI est reconnu par le ministère de l'Éducation comme étant le fournisseur exclusif du programme de tests d'évaluation en éducation générale (GED) dans la province de l'Ontario.

Ma carrière

Vous avez besoin d'aide pour planifier votre carrière ? Cherchez-vous des établissements qui offrent des programmes en français ? TFO vous propose le site www.tfo.org/macarriere. Ce site contient des vidéos d'entrevues de gens passionnés par ce qu'ils ont choisi de faire, des renseignements pratiques pour vous aider à réfléchir à vos objectifs de carrière ainsi que des liens vers d'autres sites utiles. *Ma carrière* est un site conçu pour aider les jeunes Ontariens et Ontariennes à décider de leur avenir professionnel et à s'informer des possibilités qui leur sont offertes en français, en Ontario.

SOS Devoirs

En association avec TFO, SOS Devoirs vient à la rescousse de milliers d'élèves des écoles françaises de l'Ontario ! SOS Devoirs est un service d'aide aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année ayant besoin d'un appui supplémentaire pour faire leurs devoirs. Une équipe d'enseignants répond à vos questions par téléphone, au 416.397.2094 ou au 1.866.627.0609 ou par Internet à www.sosdevoirs.org. Vous pouvez également avoir accès à SOS Devoirs par le biais de ilc.org.

Le Fonds d'encouragement à l'éducation permanente (FEEP)

Les cours du FEEP, dispensés par Internet, permettent aux personnes et aux entreprises d'obtenir une formation professionnelle indispensable pour travailler dans des secteurs clés tels que l'automobile, le commerce électronique, la santé, les services d'alimentation, le commerce et la fabrication. Les crédits sont octroyés par les collèges et universités participant au programme.

APERÇU

Nous avons fait notre possible pour que cet annuaire réponde à toutes vos éventuelles questions. Cependant, n'hésitez pas à nous joindre si vous avez besoin d'aide.

Les cours du CEI

Nous offrons trois types de cours par correspondance :

- des cours du secondaire donnant droit à des crédits et menant au diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO)
- des cours de formation de base sans crédit, destinés aux adultes, comme l'alphabétisation de base, l'anglais et les cours pour parfaire ses connaissances de base en mathématiques et en français
- un programme du palier élémentaire allant de la 1^{re} à la 8^e année (disponible en anglais seulement; la version française du programme est en cours d'élaboration)

Au CEI, les élèves peuvent choisir parmi diverses méthodes de livraison de cours, allant d'une version entièrement imprimée à une combinaison de ressources imprimées et en ligne. Notre matériel de cours est imprimé et souvent accompagné de ressources vidéo, audio et en ligne, vous permettant ainsi de travailler à votre propre rythme, à partir de n'importe quel endroit.

Après avoir fait les lectures et les exercices pratiques, vous complétez les devoirs dans votre Journal de cours ou dans le Journal de cours électronique, que vous envoyez ensuite au CEI pour qu'il soit corrigé et noté par nos enseignants accrédités. Chaque fois que vous envoyez un devoir au CEI, vous recevez ensuite par écrit les réactions de votre enseignant ou enseignante et des encouragements. Les élèves qui veulent des clarifications ou de l'aide avec les travaux d'un cours peuvent contacter notre Service d'assistance aux élèves. Le site Web du CEI offre également plusieurs autres ressources pour vous appuyer dans vos études.

Après votre inscription à un cours, vous aurez accès à nos ressources en ligne, à votre dossier personnel et au Journal électronique.

Note : Tous nos cours sont notés par des enseignants et enseignantes détenant un brevet d'enseignement de l'Ontario. Les crédits accordés par le CEI sont identiques à ceux qu'on peut obtenir dans n'importe quelle école secondaire de la province. Tous nos cours répondent aux exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les cours à crédit

Pour s'inscrire à un cours à crédit, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir 16 ans ou plus et ne pas fréquenter l'école secondaire
- habiter en Ontario
- être un résident ou une résidente de l'Ontario (contribuable), ou détenir un visa diplomatique ou un permis ministériel, ou avoir le statut de personne réfugiée ou de personne protégée ou revendiquer le statut de personne réfugiée.

Tous nos cours sont divisés en unités. Le premier envoi de matériel que vous recevrez contient l'Unité 1 de votre cours et toutes les instructions nécessaires pour commencer. Vous recevrez automatiquement le second envoi qui contient le reste des unités, une fois que nous aurons enregistré votre note indiquant que vous avez réussi l'Unité 1.

NOUVEAUTÉ : Les non-résidents et non-résidentes de l'Ontario, y compris les élèves détenant un visa d'étudiant ou un permis de travail, les élèves provenant d'ailleurs au Canada et les élèves internationaux, peuvent désormais s'inscrire aux cours du CEI. Pour de plus amples renseignements, consultez la page 47.

Les cours sans crédit

Pour s'inscrire à un cours sans crédit pour adultes, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir 16 ans ou plus et ne pas fréquenter l'école secondaire
- habiter en Ontario
- être un résident ou une résidente de l'Ontario (contribuable), ou détenir un visa diplomatique ou un permis ministériel, ou avoir le statut de personne réfugiée ou de personne protégée ou revendiquer le statut de personne réfugiée.

Ces cours servent de préparation aux nombreux cours donnant droit à des crédits. Il n'y a pas d'examen final ni de note finale pour les cours sans crédit, mais un certificat de réussite est remis aux personnes qui les terminent.

Pour de plus amples renseignements sur les cours sans crédit, consultez la page 39.

Le Journal de cours

Avec chaque cours, vous recevez un Journal de cours dans lequel vous mettez tous vos travaux avant de nous l'envoyer par la poste quand vous avez terminé chaque unité. Cela permet à votre enseignant ou enseignante d'évaluer vos travaux et d'écrire ses observations. Votre journal, qui vous est retourné, vous permettra, ainsi qu'à votre enseignant ou enseignante, de suivre vos progrès tout au long du cours.

Le Journal électronique

Le Journal de cours est aussi disponible en version électronique comparable à la version imprimée pour la plupart des cours. Grâce au Journal électronique, vous envoyez vos travaux par Internet et recevez vos notes et observations par Internet aussi.



JOURNAL DE COURS ÉLECTRONIQUE

Rapide, pratique et facile à utiliser ! Pour les élèves qui ont accès à un ordinateur, le Journal de cours électronique est un outil de travail qui accélère le processus de soumission des travaux. Le Journal de cours électronique est une application Web qui permet aux élèves du CEI d'envoyer leurs devoirs par Internet. L'interface utilisateur du Journal électronique est simple et facile à comprendre et à utiliser. Les enseignants et enseignantes peuvent rapidement corriger et renvoyer les devoirs pour que les élèves reçoivent leur note ainsi que les commentaires nécessaires à l'étude de la prochaine leçon.

Le Journal de cours électronique peut être utilisé avec n'importe quel système d'exploitation muni d'un logiciel de navigation courant. De plus, pas besoin de télécharger ou d'installer un nouveau logiciel ! Le Journal électronique est compatible avec les Macintoshs, les ordinateurs personnels et les systèmes d'exploitation Unix et Linux. Veuillez consulter les instructions à la page 58 pour l'utilisation.

À QUOI S'ATTENDRE

- Vous pouvez commencer et terminer un cours à tout moment de l'année.
- Vous pouvez travailler au moment et à l'endroit de votre choix.
- Vous pouvez étudier à votre propre rythme (pourvu que vous finissiez le cours en un an).

La réussite de vos études indépendantes dépend de votre motivation et de votre persévérance. Comme il n'y a pas de salle de classe, c'est à vous de créer vos propres habitudes de travail et de compter sur votre désir d'apprendre. Vous n'êtes cependant pas complètement seul ou seule puisque des enseignants et enseignantes diplômés sont prêts à vous aider de plusieurs manières. Étudier par soi-même demande beaucoup de travail, mais c'est aussi très gratifiant.

COÛT DES ÉTUDES

Des frais administratifs non remboursables sont exigés pour chaque cours.

Cours à crédit, niveau secondaire	40,00 \$
Cours sans crédit	40,00 \$

CE DONT VOUS AUREZ BESOIN

- fournitures de base telles que papier, crayons et audiocassettes vierges (au besoin)
- fournitures supplémentaires indiquées dans la description de chaque cours.

Il vous faudra également assumer les frais postaux pour :

- nous envoyer vos travaux pour évaluation
- retourner le matériel que nous vous aurons prêté (certains livres et articles doivent être rendus lorsque vous terminez ou abandonnez un cours).

L'ÉDUCATION À DISTANCE ME CONVIENT-ELLE?

Il y a beaucoup d'avantages à suivre un cours du CEI. Si vous tenez résolument à atteindre vos objectifs, si vous avez de bonnes compétences en lecture et en écriture et si vous pouvez étudier régulièrement, vous réussirez. Nos cours sont...

Flexibles – commencez un cours à n'importe quel moment de l'année et travaillez à votre propre rythme selon un horaire qui vous convient

Pratiques – comme vous n'assistez pas aux cours, vous pouvez étudier à partir de n'importe quel endroit : la maison, le travail ou la bibliothèque

Favorables à l'apprentissage – obtenez de l'aide avec vos devoirs auprès de nos enseignants et enseignantes, de notre équipe de services aux apprenants et de notre personnel des services d'orientation

Satisfaisants – vous dirigez vos études de manière indépendante et vous atteignez vos propres objectifs

Abordables – il n'y a que des frais d'administration minimes à payer à l'inscription de chaque cours.

conseil

Notez toujours la date à laquelle vous expédiez vos travaux. Faites toujours une photocopie de vos travaux, car le CEI n'est pas responsable des envois perdus.



Quand puis-je commencer un cours?

Vous pouvez commencer un cours à n'importe quel moment de l'année !

Combien coûte un cours ?

Des frais administratifs non remboursables de 40 \$ s'appliquent à chaque cours que veut suivre une résidente ou un résident de l'Ontario qui n'est pas inscrit à l'école. Des frais différents s'appliquent dans le cas des élèves non-résidents de l'Ontario (consulter la page 47). Le personnel enseignant qui veut inscrire des élèves aux cours du CEI doit en faire la demande par le biais de notre programme d'école de jour (consulter la page 48).

Faut-il que j'assiste à des cours ?

Non. Les cours du CEI sont des cours d'éducation à distance, c'est-à-dire que ce sont des cours sur papier, qui vous sont envoyés par la poste. Vous pouvez étudier à l'endroit et au moment de votre choix. Vous faites le travail dans votre Journal de cours, que vous envoyez au CEI pour qu'il soit noté par un de nos enseignants accrédités de l'Ontario. Tout votre matériel de cours et tous les textes ou articles supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin vous sont prêtés par le CEI.

Puis-je m'inscrire en ligne ?

Non, vous ne pouvez pas vous inscrire à un cours du CEI en ligne. Cependant, vous pouvez télécharger le Formulaire de demande de cours « C » de notre site Web et nous l'envoyer par courrier ou par télécopieur, selon la méthode de paiement que vous choisissez.

Les cours du CEI ont-ils des délais à respecter ?

Oui. À partir de la date à laquelle nous traitons votre demande de cours, vous avez un an pour terminer toutes les unités du cours et passer l'examen final. Ces délais s'appliquent à tous les cours, qu'il s'agisse d'un cours à crédit ou d'un cours à demi-crédit.

Est-ce que je peux vous appeler pour vérifier le statut de ma demande de cours ?

Non. Nous ne faisons pas le suivi des demandes. Une fois la demande de cours traitée, vous recevrez votre NIP par la poste et vous pouvez l'utiliser pour déterminer votre date d'inscription.

Où est-ce que j'envoie mes travaux ?

Vous envoyez vos travaux directement au CEI, où ils seront évalués par des enseignants accrédités.

Est-ce que les cours du CEI ont un examen final ?

Oui. Tous les cours à crédit du secondaire ont un examen final, qui doit être surveillé. Pour obtenir un crédit, vous devez compléter avec succès chaque unité du cours puis réussir à l'examen final. Si vous échouez l'examen la première fois, vous pouvez passer un second examen.

Où dois-je passer l'examen final ?

Nous vous enverrons tous les renseignements au sujet de l'examen final dès que nous aurons enregistré la note de la dernière unité du cours. Si vous habitez à Toronto, vous passez l'examen final dans les locaux du CEI. Si vous habitez à l'extérieur de Toronto, vous passez votre examen final dans votre localité.

J'ai envoyé ma demande de cours. Quelle est la prochaine étape ?

Vous recevrez le matériel de cours en deux fois :

- Le premier envoi contient le matériel requis pour la première unité du cours et les instructions expliquant comment procéder. Vous recevrez aussi votre numéro d'identification personnel (NIP) qui vous donnera accès aux services disponibles par l'intermédiaire de notre système téléphonique automatisé (STA) et de notre site Web.

- Le reste du matériel de cours vous sera envoyé automatiquement dès que nous aurons enregistré la note obtenue pour votre première unité. Votre travail noté vous est expédié séparément.

À combien de cours puis-je m'inscrire ?

Vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul cours. Après que vous avez terminé avec succès la première unité, vous pouvez faire une demande de cours additionnel.

Combien faut-il de temps pour terminer un cours ?

La durée d'un cours varie selon l'élève et le cours. Si vous travaillez régulièrement, tous les jours ou tous les deux jours, il vous faudra probablement de deux à quatre semaines pour terminer une unité, et environ :

- quatre mois pour un cours d'un crédit
- deux mois pour un cours d'un demi-crédit.

(Ces prévisions n'incluent pas le temps d'acheminement du courrier et ne tiennent pas compte de la date de l'examen final.)

Comment obtenir de l'aide si j'ai des difficultés avec un cours ?

Vous pouvez obtenir de l'aide de plusieurs façons. Consultez la brochure *Partir du bon pied* qui se trouve dans le premier envoi du matériel de cours. Vous pouvez contacter une enseignante ou un enseignant de notre Service d'assistance aux élèves par téléphone, par télécopieur, par courriel, ou en visitant la section *SOS Devoirs* sur notre site Web.

Combien de temps faut-il pour recevoir mes travaux corrigés ?

Une fois que nous recevons votre Journal de cours, il faut compter au maximum cinq jours ouvrables pour noter les travaux, enregistrer les résultats et vous retourner le journal par la poste. Le temps d'acheminement par la poste peut varier, mais ne s'applique pas si vous utilisez le Journal électronique.

COMMENCEZ !

COMMENT CHOISIR UN COURS

Félicitations ! Vous avez fait le premier pas vers une meilleure éducation et vers la réalisation de vos objectifs de carrière, et le CEI est à votre service pour vous aider à réussir. De nombreux facteurs entrent en jeu lorsqu'il faut choisir un cours.

Voici quelques recommandations :

- Avant de choisir un cours, réfléchissez bien à vos objectifs et à vos intérêts ainsi qu'à vos connaissances sur la matière que vous voulez étudier.
- La plupart des adultes ont les aptitudes et les connaissances nécessaires pour suivre des cours de 10^e ou même de 11^e année.
- Si vous pensez que vous avez besoin de parfaire vos connaissances en lecture, en écriture et en arithmétique avant de commencer les cours à crédit, consultez la Partie 2 : Cours de base sans crédit pour adultes, à la page 39.

Si votre objectif est d'obtenir le diplôme d'études secondaires...

Consultez les exigences pour le curriculum à la page 16.

Si votre objectif est de faire des études postsecondaires...

Renseignez-vous auprès de l'établissement dans lequel vous voulez faire ces études avant de choisir un cours. Bon nombre d'universités et de collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario exigent des crédits bien précis du programme d'études secondaires. Assurez-vous de choisir les cours dont vous aurez besoin pour le programme postsecondaire que vous voulez suivre.

Si votre objectif est de suivre un cours pour votre développement personnel ou par intérêt...

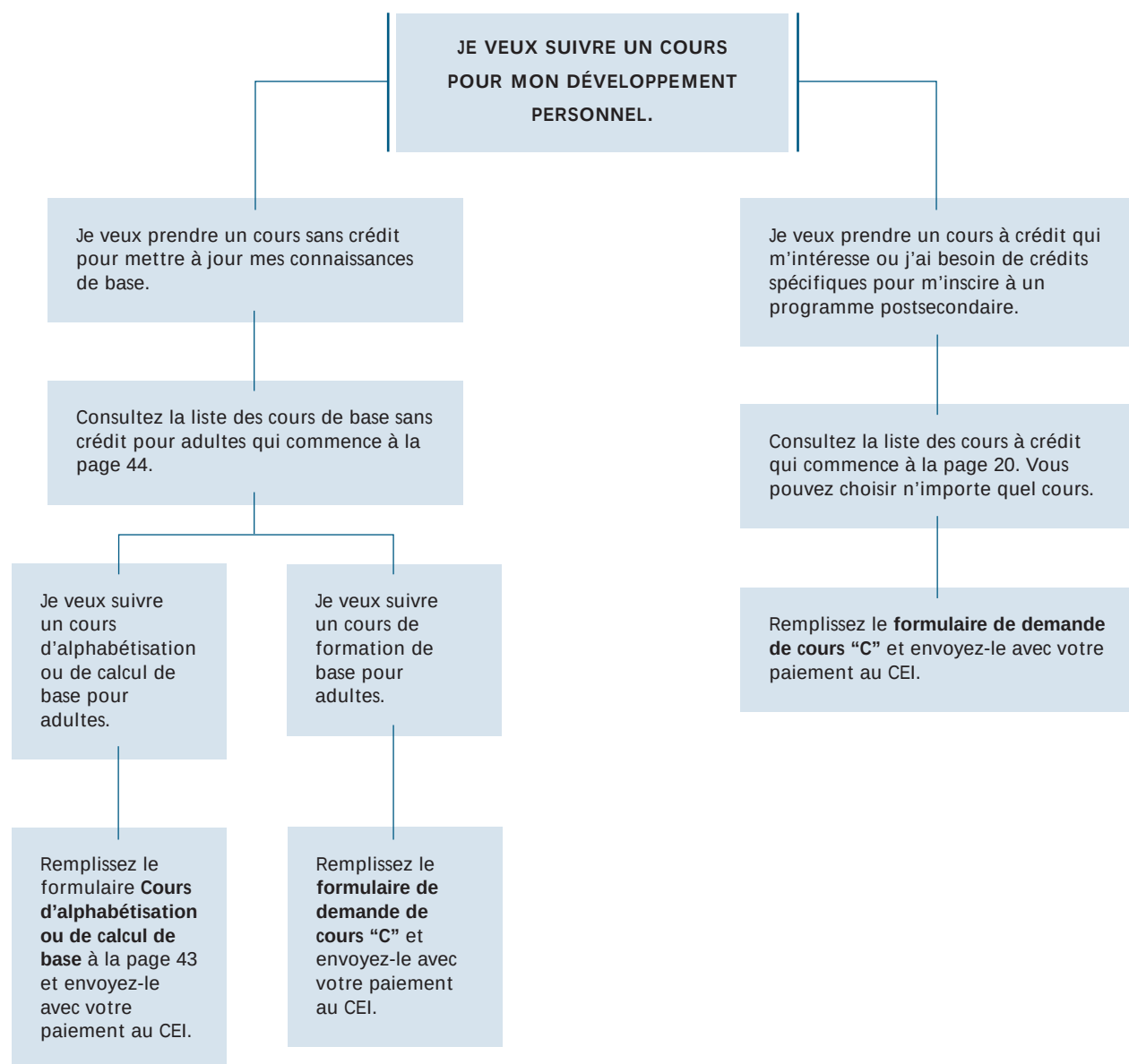
Vous pouvez vous inscrire à n'importe quel cours. Veuillez consulter la liste des cours à partir de la page 24.

conseil

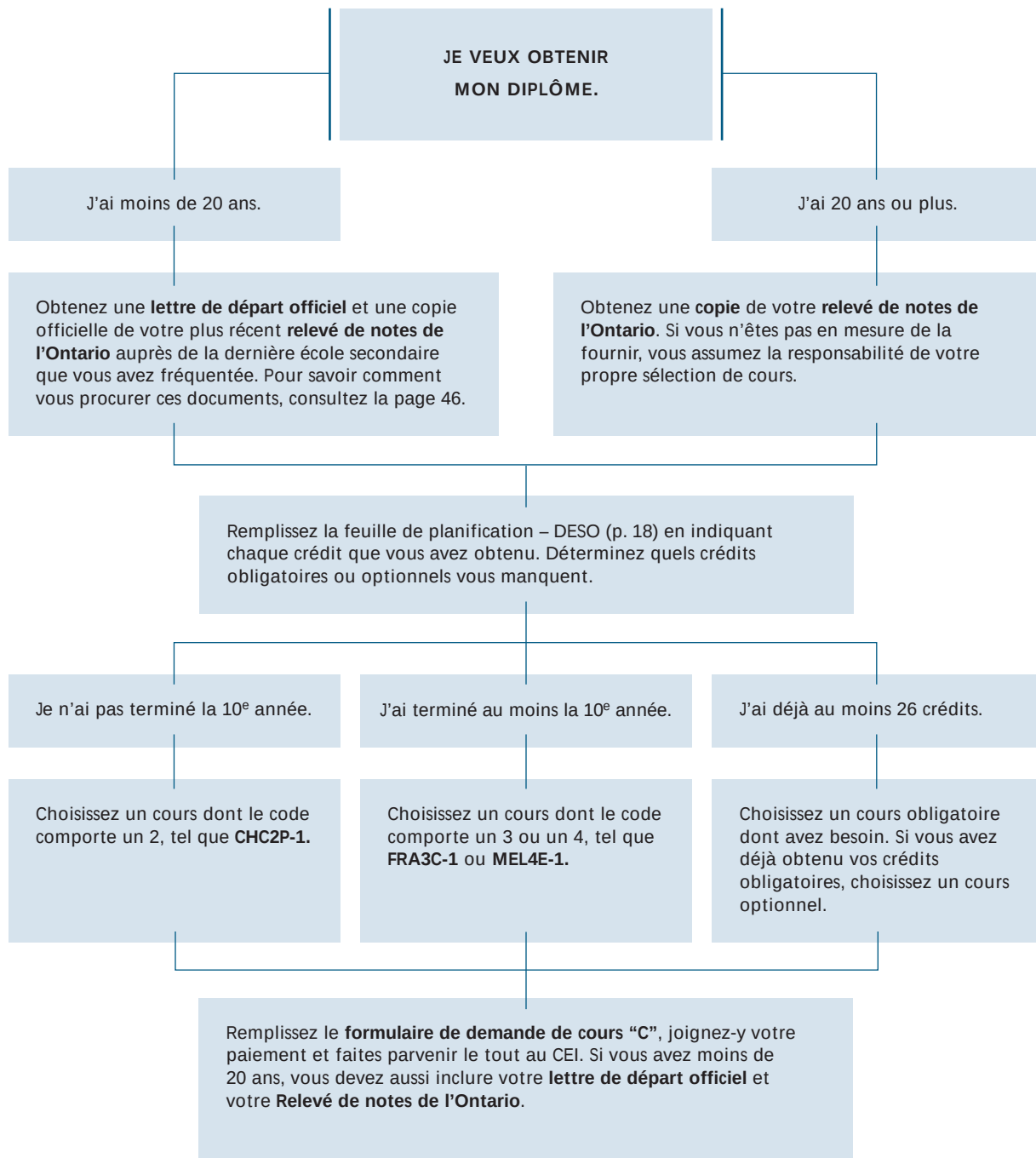


Si vous avez besoin d'aide pour choisir un cours, vous pouvez obtenir des conseils en communiquant avec nos services d'orientation.

COMMENT CHOISIR UN COURS



COMMENT CHOISIR UN COURS



INFORMATION

Ne choisissez pas un cours auquel vous avez déjà réussi à moins de vouloir améliorer votre note. Vous n'obtiendrez pas de crédit additionnel pour un cours que vous suivez de nouveau. Veuillez consulter la section « Politique de divulgation complète du relevé de notes » à la page 52.

Remarque : les instructions énumérées ci-dessous se rapportent seulement aux **cours à crédit en vue de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires**. Pour obtenir des instructions concernant les cours sans crédit voir la Partie 2 dans cet annuaire.

Si vous êtes déjà inscrit ou inscrite à un cours du CEI et que vous voulez faire une demande de cours additionnel, consultez la page 49.

AVANT DE VOUS INSCRIRE À VOTRE PREMIER COURS...

Vous êtes sur le point de vous inscrire à votre premier cours? Avez-vous...

- ☐ 1. Examiné les conditions d'inscription à la page 46, pour vous assurer d'être admissible?
- ☐ 2. Consulté les tableaux aux pages précédentes pour déterminer vos objectifs?
- ☐ 3. Consulté les conditions d'obtention du diplôme qui vous concernent et rempli la feuille de planification – DESO à la page 18? (si c'est cela que vous visez)
- ☐ 4. Lu les descriptions de cours et décidé du cours qui vous convient le mieux?
- ☐ 5. Vérifié que vous avez suivi le cours préalable, s'il y en a un?

Si vous avez répondu « oui » à TOUTES ces questions, vous pouvez continuer...

- ☐ ÉTAPE 1 Si vous êtes âgés de moins de 20 ans, vous devez **fournir une lettre de départ officiel** attestant de la date à laquelle vous avez cessé de fréquenter l'école et une copie de votre plus récent **relevé de notes de l'Ontario**. Vous pouvez obtenir ces documents auprès de la dernière école que vous avez fréquentée. Référez-vous aux instructions à la page 46.
- ☐ ÉTAPE 2 Remplissez le **formulaire de demande de cours « C »** qui se trouve au centre de l'annuaire.
- ☐ ÉTAPE 3 Joignez-y les frais administratifs non remboursables de 40 \$.
- ☐ ÉTAPE 4 Faites-nous parvenir votre demande de cours, votre paiement et les documents supplémentaires par la poste, par télécopieur, ou en personne. Le matériel du cours vous sera envoyé par la poste à une date ultérieure.

PARTIE 1

COURS

LES ÉCOLES SECONDAIRES DE L'ONTARIO, 9^e – 12^e ANNÉE

Utilisez le Journal
électronique pour
recevoir plus
rapidement vos notes
et les commentaires
de votre enseignant
ou enseignante.

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le 1^{er} septembre 1999, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a introduit de nouvelles conditions pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Ces conditions ne concernent que les élèves en Ontario qui se sont inscrits pour la première fois au secondaire à compter du 1^{er} septembre 1999. (Si vous avez obtenu au moins un crédit d'études secondaires de l'Ontario n'importe quand avant le 1^{er} septembre 1999, vous devez suivre les exigences de l'ancien curriculum. Voir la page 38.)

Crédits obligatoires pour obtenir le DESO

DOMAINE	NOMBRE DE CRÉDITS OBLIGATOIRES
Français (1 crédit par année d'études)	4
English	1
Mathématiques (au moins 1 crédit en 11 ^e ou en 12 ^e année)	3
Sciences	2
Histoire du Canada	1
Géographie du Canada	1
Éducation artistique	1
Éducation physique et santé	1
Éducation à la citoyenneté	0,5
Exploration des choix de carrière	0,5
plus	
Groupe 1 1 crédit supplémentaire en français ou en anglais ou dans une troisième langue, ou en sciences humaines et sociales (sciences familiales, philosophie, religions mondiales), ou en études canadiennes et mondiales (civisme, économie, géographie, histoire, droit, politique)	1
Groupe 2 1 crédit supplémentaire en éducation physique et santé, ou en éducation artistique, ou en affaires et commerce	1
Groupe 3 1 crédit supplémentaire en sciences (11 ^e ou 12 ^e année) ou en éducation technologique (de la 9 ^e à la 12 ^e année)	1
Nombre total de crédits obligatoires	18
Crédits optionnels	12
Nombre total de crédits	30

Pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), vous devez :

- obtenir 18 crédits obligatoires
- obtenir 12 crédits optionnels (cours que vous choisissez)
- effectuer 40 heures de service communautaire
- réussir le test provincial de compétences linguistiques

Service communautaire

En fonction d'une des conditions du diplôme, vous devez effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire. Il n'y a pas de conditions liées à la répartition annuelle de ces heures de service; vous devez les effectuer à votre gré au cours de vos années d'études secondaires.

Si vous êtes élève adulte (vous avez 18 ans ou plus et vous ne fréquentez plus l'école depuis au moins un an), le CEI déterminera le nombre d'heures de service communautaire que vous devez effectuer.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec nous pour commander notre manuel *Participation au service communautaire*.

Test provincial de compétences linguistiques

Si vous vous étiez inscrit ou inscrite en 9^e année pendant l'année scolaire 1999–2000 ou pendant les années suivantes, vous devez réussir le test provincial de compétences linguistiques pour obtenir un diplôme d'études secondaires. Ce test permet de savoir si vous avez acquis les compétences en lecture et en écriture jugées essentielles. Il est basé sur les attentes du curriculum ontarien en matière de langue et de communication, en particulier en lecture et en écriture, jusqu'à la 9^e année inclusivement. **Vous devez réussir ce test pour obtenir votre diplôme.**

Si vous avez répondu aux exigences pour la 9^e année (en obtenant 8 crédits) et que vous avez réussi au moins un crédit du CEI, vous devez nous contacter pour obtenir des renseignements au sujet du test. Vous devez également contacter le conseil scolaire de votre région, avant le 30 septembre de l'année où vous prévoyez subir le test, pour obtenir de l'information sur les dates, les heures et les lieux du test. Le CEI vous donnera une circulaire écrite que vous remettrez au conseil scolaire, et qui décrit les étapes que l'école et le conseil scolaire doivent suivre.

TYPES DE COURS

9^e et 10^e année

- Les cours **théoriques** mettent l'accent sur la théorie et les problèmes abstraits.
- Les cours **appliqués** reposent sur des applications pratiques et des exemples concrets.
- Les cours **ouverts** vous préparent à d'autres études sur des sujets particuliers et enrichissent votre culture générale.



POUR CHANGER DE TYPE DE COURS

Vous pouvez changer de type de cours quand vous avez terminé un cours de 9^e année et que vous passez à un cours de 10^e année. Pour combler les écarts entre deux cours de type différent, nous offrons du **matériel complémentaire** correspondant. Par exemple, ce matériel complémentaire vous permet de passer d'un cours appliqué de 9^e année à un cours théorique de 10^e année, et vice versa. Si vous décidez de changer de type de cours, nous vous recommandons fortement de vous le procurer. Du matériel complémentaire est disponible pour les cours de Français, Mathématiques, Sciences et English.

Ce matériel est gratuit et destiné à quiconque veut s'en servir – il ne faut pas être inscrit à un cours du CEI pour l'utiliser. Pour avoir accès à la version Web du matériel complémentaire, visitez notre site (ilc.org) et cliquez sur « Élèves », puis sur « Cours en ligne » et sur « Matériel complémentaire ». Si vous n'avez ni ordinateur ni accès à l'Internet, veuillez nous contacter.

11^e et 12^e année

Les cours **préuniversitaires** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux critères d'admission des programmes d'études universitaires.

Les cours **préuniversitaires/précollégiaux** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux critères d'admission des programmes d'études particuliers offerts dans les universités et les collèges.

Les cours **précollégiaux** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux critères d'admission de la plupart des programmes d'études collégiales, des programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation professionnelle.

Les cours **préemploi** vous permettent d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre soit aux attentes des employeurs, soit aux critères d'admission de certains programmes d'apprentissage, soit encore aux critères d'autres programmes de formation professionnelle.

Les cours **ouverts** élargissent vos connaissances et vos compétences dans une matière. Ils ne visent pas à répondre aux exigences des universités, des collèges ou du marché du travail.

COURS PRÉALABLES

Ce sont les cours que les élèves doivent suivre avant de pouvoir s'inscrire à certains cours en 11^e et 12^e année. Prenez soin de choisir, en 9^e, 10^e et 11^e année, les cours préalables qui vous permettront d'accéder aux cours qui vous intéressent aux années supérieures. Les cours préalables sont précisés dans la description des cours. Par exemple, le cours théorique de sciences de 10^e année est un cours préalable au cours préuniversitaire de chimie de 11^e année.

conseil



Si vous avez besoin d'aide pour faire votre choix de cours ou pour déterminer les conditions qu'il vous reste à remplir pour obtenir votre diplôme, le personnel de nos services d'orientation est là pour vous aider. Appelez notre Service téléphonique de renseignements aux élèves ou envoyez-nous un courriel à cei@tvontario.org.

FEUILLE DE PLANIFICATION – DESO

À la page suivante, vous trouverez une feuille de planification en vue de l'obtention du diplôme. Utilisez-la pour tenir compte des crédits que vous avez obtenus et pour déterminer quels autres crédits vous devez prendre pour obtenir votre diplôme.

FEUILLE DE PLANIFICATION – DESO

Nom _____

Numéro d'élève du CEI _____

	9 ^e ANNÉE	10 ^e ANNÉE	11 ^e ANNÉE	12 ^e ANNÉE
POUR OBTENIR LE DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRE DE L'ONTARIO, VOUS DEVEZ AVOIR LES CRÉDITS SUIVANTS :				
4 Français ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Français	Français	Français	Français
3 Mathématiques (au moins 1 crédit en 11 ^e ou en 12 ^e année)				
2 Sciences ☐ ☐ ☐				
1 English ☐				
1 Histoire du Canada ☐				
1 Géographie du Canada ☐				
1 Éducation artistique ☐				
1 Éducation physique et santé ☐				
0,5 Éducation à la citoyenneté ☐				
0,5 Exploration des choix de carrière ☐				
Groupe 1 1 crédit supplémentaire en français, ou en anglais, ou dans une troisième langue, ou en sciences humaines et sociales, ou en études canadiennes et mondiales	Sciences	Sciences	1 crédit de Groupe 1, ou Groupe 2, ou Groupe 3 (seulement 1 crédit par Groupe)	1 crédit de Groupe 1, ou Groupe 2, ou Groupe 3 (seulement 1 crédit par Groupe)
	Géographie du Canada	Histoire du Canada		
	English	Éducation à la citoyenneté (0,5 crédit)		
		Exploration des choix de carrière (0,5 crédit)		
Groupe 2 1 crédit supplémentaire en éducation physique et santé, ou en éducation artistique, ou en affaires et commerce				
Groupe 3 1 crédit supplémentaire en sciences (11 ^e ou 12 ^e année), ou en éducation technologique (de la 9 ^e à la 12 ^e année)	Éducation artistique	1 crédit de Groupe 1, ou Groupe 2, ou Groupe 3 (seulement 1 crédit par Groupe)		
12 crédits optionnels ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	Éducation physique et santé			
Effectuer 40 heures de service communautaire ☐	Crédit optionnel	Crédit optionnel	Crédit optionnel	Crédit optionnel
Réussir le test provincial de compétences linguistiques ☐				

COMPRENDRE LES CODES DE COURS DU NOUVEAU CURRICULUM

Les cinq premiers caractères correspondent au système uniforme de codage des cours utilisé dans toutes les écoles secondaires de l'Ontario. Le code indique la matière, l'année d'études et le type de cours. Vous devrez indiquer le code du cours sur le formulaire de demande de cours. L'exemple ci-dessous montre ce que signifient chaque lettre et chaque nombre.

Code du cours : **FRA2P-1**



FRA = Matière

Les trois premiers caractères du code du cours (FRA) indiquent le nom du cours.

FRA2P-1 est un cours de Français.

2 = Année d'études

Le quatrième caractère (le 2) indique l'année du cours.

- 1 = 9^e année
- 2 = 10^e année
- 3 = 11^e année
- 4 = 12^e année

FRA2P-1 est un cours de 10^e année.

P = Type de cours

Le cinquième caractère (le P) indique le type de cours.

- P = appliqué
- D = théorique
- O = ouvert
- E = préemploi
- C = précollégial
- M = préuniversitaire/précollégial
- U = préuniversitaire

FRA2P-1 est un cours appliqué.

1 = Indicateur du CEI

Le sixième caractère (1) est réservé à l'usage du CEI.

TABLEAUX DES COURS

COURS DE 9 ^e ANNÉE	APPLIQUÉ	THÉORIQUE	OUVERT
Anglais/English	EAE1P-1 <i>English</i>		
Études canadiennes et mondiales	CGC1P-1 <i>Principes de géographie du Canada</i>		
Français	FRA1P-1 <i>Français</i>	FRA1D-1 <i>Français</i>	
Mathématiques	MF1P-1 <i>Méthodes de mathématiques</i>		
Orientation et formation au cheminement de carrière			GLS1O-1 <i>Stratégies d'apprentissage 1</i>
Sciences	SNC1P-1 <i>Sciences</i>		

COURS DE 10 ^e ANNÉE	APPLIQUÉ	THÉORIQUE	OUVERT
Affaires et commerce			BBI2O-1 <i>Initiation aux affaires</i>
Anglais/English	EAE2P-1 <i>English</i>	EAE2D-1 <i>English</i>	
Études canadiennes et mondiales	CHC2P-1 <i>Histoire du Canada au XX^e siècle</i>	CHC2D-1 <i>Histoire du Canada au XX^e siècle</i>	CHV2O-5 <i>Éducation à la citoyenneté</i>
Français	FRA2P-1 <i>Français</i>	FRA2D-1 <i>Français</i>	
Mathématiques	MF1P-1 <i>Méthodes de mathématiques</i>	MPM2D-1 <i>Principes de mathématiques</i>	
Orientation et formation au cheminement de carrière			GLC2O-5 <i>Exploration des choix de carrière</i>
Sciences	SNC2P-1 <i>Sciences</i>	SNC2D-1 <i>Sciences</i>	

TABLEAUX DES COURS

COURS DE 11 ^e ANNÉE	PRÉEMPLOI	PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE/ PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE	OUVERT
Affaires et commerce		BDI3C-1 <i>Introduction à l'entrepreneuriat</i>	BAF3M-1 <i>Introduction à la comptabilité financière</i>		
Éducation physique et santé					PPZ3O-1 <i>Action santé</i>
Français	FRA3E-1 <i>Français</i>	FRA3C-1 <i>Français</i>		FRA3U-1 <i>Français</i>	FCF3O-1 <i>Compétence fonctionnelle en lecture et écriture</i>
Mathématiques	MEL3E-1 <i>Mathématiques de la vie courante</i>	MBF3C-1 <i>Mathématiques et finances personnelles</i>		MCR3U-1 <i>Fonctions et relations</i>	
Sciences	SNC3E-1 <i>Sciences</i>	SBI3C-1 <i>Biologie</i>	SNC3M-1 <i>Sciences</i>	SBI3U-1 <i>Biologie</i>	
				SCH3U-1 <i>Chimie</i>	
				SPH3U-1 <i>Physique</i>	
Sciences humaines et sociales					HPC3O-1 <i>Rôle parental</i>

COURS DE 12 ^e ANNÉE	PRÉEMPLOI	PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE/ PRÉCOLLÉGIAL	PRÉUNIVERSITAIRE	OUVERT
Affaires et commerce		BDV4C-1 <i>Planification d'une entreprise</i>	BAT4M-1 <i>Principes de comptabilité financière</i>		
Anglais/English				EAE4U-1 <i>Anglais</i>	
Français	FRA4E-1 <i>Français</i>	FRA4C-1 <i>Français</i>		FRA4U-1 <i>Français</i>	
				FLO4U-1 <i>Grandes œuvres de la littérature</i>	
Mathématiques	MEL4E-1 <i>Mathématiques de la vie courante</i>	MCT4C-1 <i>Mathématiques de la technologie au collège</i>		MCB4U-1 <i>Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel</i>	
Sciences	SNC4E-1 <i>Sciences</i>	SPH4C-1 <i>Physique</i>		SBI4U-1 <i>Biologie</i>	
				SCH4U-1 <i>Chimie</i>	
Sciences humaines et sociales			HHS4M-1 <i>Individus, familles et sociétés</i>	HZT4U-1 <i>Philosophie : approches et problématiques</i>	

LISTE DES COURS

Veillez consulter la description des cours individuels aux pages indiquées pour vérifier la disponibilité d'un cours.

9^e ANNÉE

English, EAE1P-1	p. 25	Méthodes de mathématiques, MFM1P-1	p. 30
Principes de géographie du Canada, CGC1P-1	p. 26	Stratégies d'apprentissage 1, GLS1O-1	p. 33
Français, FRA1P-1	p. 27	Sciences, SNC1P-1	p. 33
Français, FRA1D-1	p. 27		

10^e ANNÉE

Initiation aux affaires, BBI2O-1	p. 24	Français, FRA2D-1	p. 28
English, EAE2P-1	p. 25	Méthodes de mathématiques, MFM2P-1	p. 30
English, EAE2D-1	p. 26	Principes de mathématiques, MPM2D-1	p. 31
Histoire du Canada au XX ^e siècle, CHC2P-1	p. 26	Exploration des choix de carrières, GLC2O-5	p. 33
Histoire du Canada au XX ^e siècle, CHC2D-1	p. 27	Sciences, SNC2P-1	p. 34
Éducation à la citoyenneté, CHV2O-5	p. 27	Sciences, SNC2D-1	p. 34
Français, FRA2P-1	p. 28		

11^e ANNÉE

Introduction à la comptabilité financière, BAF3M-1	p. 24	Mathématiques de la vie courante, MEL3E-1	p. 31
Introduction à l'entrepreneuriat, BDI3C-1	p. 24	Mathématiques et finances personnelles, MBF3C-1	p. 31
Action santé, PPZ3O-1	p. 25	Biologie, SBI3C-1	p. 34
Compétence fonctionnelle en lecture et écriture, FCF3O-1	p. 28	Biologie, SBI3U-1	p. 34
Français, FRA3E-1	p. 28	Chimie, SCH3U-1	p. 35
Français, FRA3C-1	p. 29	Sciences, SNC3E-1	p. 35
Français, FRA3U-1	p. 29	Sciences, SNC3M-1	p. 35
Fonctions et relations, MCR3U-1	p. 31	Physique, SPH3U-1	p. 35
		Rôle parental, HPC3O-1	p. 37

12^e ANNÉE

Principes de comptabilité financière, BAT4M-1	p. 24	Mathématiques de la technologie au collège, MCT4C-1	p. 32
Planification d'une entreprise, BDV4C-1	p. 25	Mathématiques de la vie courante, MEL4E-1	p. 32
English, EAE4U-1	p. 26	Biologie, SBI4U-1	p. 36
Grandes œuvres de la littérature, FLO4U-1	p. 29	Chimie, SCH4U-1	p. 36
Français, FRA4E-1	p. 29	Sciences, SNC4E-1	p. 36
Français, FRA4C-1	p. 30	Physique, SPH4C-1	p. 36
Français, FRA4U-1	p. 30	Individus, familles et sociétés, HHS4M-1	p. 37
Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel, MCB4U-1	p. 32	Philosophie : approches et problématiques, HZT4U-1	p. 38

COURS À CRÉDIT EN DÉVELOPPEMENT

Nous travaillons à l'élaboration d'un large éventail de cours qui satisferont aux exigences du curriculum actuel. Cependant, certains sujets, tels les arts, sont difficiles à enseigner dans le cadre de l'apprentissage à distance. Par conséquent, nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'offrir des cours d'arts comme la danse, les arts dramatiques ou la musique.

Pour de l'information sur la sortie de nouveaux cours, visitez notre site Web à ilc.org et sélectionnez la section intitulée « À noter ». Vous pouvez aussi utiliser notre système téléphonique automatisé pour écouter un enregistrement de cette information.

INFORMATION : Cet annuaire est publié sur une base annuelle. Par conséquent, tous les cours qui, selon le CEI, seront disponibles d'ici le mois de mars 2006 y figurent. Cependant, la nature complexe qui caractérise l'élaboration de cours peut entraîner un retard dans la diffusion de certains cours. Les cours qui sont en préparation au moment de l'impression de l'annuaire contiennent le message suivant dans la description du cours : **Statut : En préparation.** Pour savoir si un cours est disponible, consultez notre site Web à ilc.org ou appelez notre système téléphonique automatisé (STA).



À NOTER

Le Journal électronique peut être utilisé pour la plupart de nos cours. Pour en savoir davantage et lire les instructions relatives à l'inscription au Journal électronique, consultez la page 58.

Comprendre les descriptions de cours

VOUS REMARQUEREZ DANS LES DESCRIPTIONS DE COURS LES SYMBOLES SUIVANTS :



Ce symbole apparaît près du code que vous utilisez pour demander l'inscription à un cours additionnel lorsque vous utilisez notre système téléphonique automatisé (STA). Voir les détails à la page 49.



Ce symbole indique qu'une partie du cours est enregistrée sur audiocassette.

LES DESCRIPTIONS DE COURS

Chaque description comprend le nom du cours, le code du cours, et le code STA pour l'inscription par téléphone. Les cours sont présentés en ordre alphabétique par discipline, puis par année d'études. Les cours préalables obligatoires sont indiqués. Sont également indiqués les textes ou les matériaux que nous vous prêterons, et ceux que vous devrez fournir.

Tous les cours donnent droit à un crédit, à moins d'indication contraire. Veuillez noter que chaque cours exige que l'élève réussisse à un examen final surveillé.

AFFAIRES ET COMMERCE

Initiation aux affaires

Code du cours : **BBI2O-1**

10^e année, cours ouvert

Code STA : 2300 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours initie l'élève au monde des affaires et à son fonctionnement. Il vous permettra d'explorer les concepts et les habiletés nécessaires pour relever les défis associés à l'exploitation d'entreprises au XXI^e siècle, tant au niveau local que national et international. Il vous fournira également l'occasion de développer des compétences en gestion financière personnelle, en entrepreneuriat et en affaires internationales.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Introduction à la comptabilité financière

Code du cours : **BAF3M-1**

11^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2436 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur les principes comptables tels qu'ils sont appliqués dans les commerces de détail et les entreprises de service. L'élève en vient à comprendre les liens entre l'analyse et le contrôle financiers et le processus décisionnel dans une entreprise. Il ou elle étudie également les conséquences de la technologie et de la mondialisation des marchés sur les pratiques de la comptabilité et la fonction de comptable.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Introduction à l'entrepreneuriat

Code du cours : **BDI3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2435 ☎

Ce cours traite du processus entrepreneurial. Vous découvrirez de quelle façon les entrepreneurs et entrepreneurs prospères reconnaissent les occasions d'affaires, trouvent des idées et organisent leurs ressources afin de lancer des projets ou des entreprises qui, tout en répondant à des besoins du marché, leur apportent de grandes satisfactions personnelles. Vous examinerez ainsi les valeurs, les qualités et les habiletés qui sont à la base des activités entrepreneuriales.

Principes de comptabilité financière

Code du cours : **BAT4M-1**

12^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2499 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur les principes comptables s'appliquant aux états financiers. L'élève examine de quelle façon le processus décisionnel dans une entreprise est fondé sur les états financiers. Il ou elle étudie comment se traduisent dans les états financiers les différentes méthodes d'évaluation des stocks ainsi que les écritures de contrepassation et de régularisation. L'élève découvre aussi les moyens de financement auxquels ont recours les entreprises. Il ou elle apprend également à juger de la solidité d'une entreprise d'après son rapport annuel.

Cours préalable : Introduction à la comptabilité financière, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Planification d'une entreprise

Code du cours : BDV4C-1

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2500 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'élaborer le plan d'affaires d'un projet d'entreprise. Au cours de la planification, l'élève tient compte des ressources disponibles, analyse le marché potentiel, repère les exigences juridiques et énumère les moyens de financement. Ensuite, l'élève évalue soigneusement son plan et détermine les habiletés de gestion et la technologie qui l'aideront à réussir dans son projet.

Cours préalable : Introduction à l'entrepreneuriat, 11^e année, cours précollégial

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ

Action santé

Code du cours : PPZ3O-1

11^e année, cours ouvert

Code STA : 2438 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de personnaliser les principes d'un mode de vie sain selon ses particularités. L'élève examine les facteurs qui influent sur la santé en étudiant sa situation et celle des membres de sa communauté. Il ou elle approfondit le concept de vitalité, qui désigne une approche globale de la santé. Cette approche mise sur une alimentation saine, une vie active et une image positive de soi. Tout au long du cours, l'élève est encouragé à se prendre en main pour améliorer son mode de vie.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

ENGLISH

English

Code du cours : EAE1P-1

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2295 ☎



This course uses a process approach to help you further your skills in reading, writing, and oral and visual communication. You will investigate literary, informational and media texts, with a focus on short stories, a novel, a one-act play, and newspaper and magazine articles, and write narrative and expository texts. The course emphasizes the clear and correct communication of ideas, information and opinions in contexts that are relevant to you.

Matériel prêté : Textes et audiocassettes

Matériel requis : Vous aurez besoin d'un magnétophone pour écouter et enregistrer des audiocassettes.

English

Code du cours : EAE2P-1

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2381 ☎

This course extends the skills of reading, writing, speaking, listening and media literacy developed in the Grade 9 English courses. You will study a variety of contemporary literary, informational and media texts, with a focus on short stories, a novel, a play, poems, and newspaper and magazine articles. This course emphasizes the application of effective communication skills in individual, group and class activities involving the writing of clear and coherent narrative, descriptive and expository texts and in the creation of oral presentations.

Cours préalable : English, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Les textes requis pour ce cours sont tous prêtés par le CEI.

English

Code du cours : **EAE2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2380 ☎

This course extends the skills of reading, writing, speaking, listening, and media literacy developed in the Grade 9 English courses. You will further your creative and critical thinking skills through the analysis of a variety of literary, informational and media texts, focusing on short stories, short essays, novels, plays and poetry. This course emphasizes the application of your knowledge of genres and forms to the writing of clear and coherent narrative, descriptive and expository texts and to the creation of oral presentations.

Cours préalable : English, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Les textes requis pour ce cours sont tous prêtés par le CEI.

English

Code du cours : **EAE4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2501 ☎

Statut : En préparation.

This course consolidates the reading, writing, oral communication, and media literacy skills needed in university and beyond. Students will analyse and assess literary and informational texts from Canada and other countries; write an academic essay, a research paper, short reports, informational texts, and creative texts; present opinions and information clearly and effectively in presentations; analyse and design or create media works; and research, synthesize, and organize information to support a thesis.

Cours préalable : English, 11^e année, cours préuniversitaire, ou Littérature canadienne, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

ÉTUDES CANADIENNES ET MONDIALES

Principes de géographie du Canada

Code du cours : **CGC1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2298 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours présente des éléments de géographie physique, humaine et économique, dont les écosystèmes, et souligne la diversité et le caractère distinct du Canada. Ce cours, qui mise sur les expériences de l'élève, porte notamment sur le relief, le climat, le sol, la végétation et les activités humaines. L'élève a aussi l'occasion de faire des études sur le terrain pour mieux comprendre les caractéristiques géographiques du Canada ainsi que la place de son pays dans le monde.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Histoire du Canada au XX^e siècle

Code du cours : **CHC2P-1**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2386 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours traite des événements marquants de l'histoire du Canada au XX^e siècle. On y explore les rapports entre le mode de vie des Canadiennes et Canadiens et la technologie, entre la guerre et la paix, entre la personne et le groupe, entre les personnalités et les organismes, entre les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens et les autres communautés canadiennes. Vous apprendrez à organiser les événements de façon chronologique, à établir des liens de cause à effet, et à explorer des points de vue différents.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Histoire du Canada au XX^e siècle

Code du cours : **CHC2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2385 ☎

Ce cours traite des changements survenus dans la population, les technologies et l'économie, ainsi que de l'histoire sociale et politique du Canada au XX^e siècle. Les thèmes abordés sont : changements et continuité, mondialisation et Ontario français, interactions entre la technologie et les autres domaines d'activité, et patrimoine canadien. Tout au long du cours, vous apprendrez à reconnaître différentes interprétations historiques, à établir des liens de cause à effet, à soutenir des hypothèses, à faire des recherches documentaires et à en présenter les résultats.

Éducation à la citoyenneté

Code du cours : **CHV2O-5**

0,5 crédit

10^e année, cours ouvert

Code STA : 2387 ☎

Ce cours permet à l'élève de développer des qualités et d'obtenir des connaissances qui l'aideront à mieux comprendre la société démocratique dans un monde en pleine évolution. Vous découvrirez ce qui caractérise la citoyenne et le citoyen responsables, ce qui les incite à s'engager de façon concertée au service de leur communauté.

FRANÇAIS

Français

Code du cours : **FRA1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2294 ☎

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières par la lecture et l'écriture de plusieurs textes, ce qui lui permettra d'approfondir ses connaissances des textes narratifs et descriptifs et d'explorer les textes explicatifs. Vous améliorerez votre communication orale en faisant plusieurs présentations. En littérature, vous aurez l'occasion d'apprécier divers textes poétiques et d'étudier des textes littéraires, dont une œuvre du Canada français, ce qui vous permettra d'identifier des points de repères culturels importants. Dans le cadre de projets de recherche dirigés, vous apprendrez à vous servir des technologies de l'information et de la communication.

Les textes requis pour ce cours sont tous prêtés par le CEI.

Français

Code du cours : **FRA1D-1**

9^e année, cours théorique

Code STA : 2293 ☎

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières par la lecture et l'écriture de divers textes, ce qui lui permettra d'approfondir ses connaissances des textes narratifs et descriptifs, et d'explorer les textes explicatifs. Vous améliorerez votre communication orale en faisant plusieurs présentations. En littérature, vous interpréterez le sens de quelques œuvres, contemporaines ou antérieures, vous examinerez une œuvre du Canada français et des ouvrages du Moyen Âge et de la Renaissance afin d'acquérir des repères culturels et de découvrir les règles de la versification en étudiant des textes poétiques. Plusieurs projets de recherche vous permettront d'apprendre à vous servir des technologies de l'information et de la communication.

Les textes requis pour ce cours sont tous prêtés par le CEI.

Français

Code du cours : **FRA2P-1**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2326 ☎

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances des textes narratifs et explicatifs et d'explorer les textes dramatiques par la rédaction et la lecture d'une grande variété de textes. Vous prendrez plus d'assurance en communication orale et vous explorerez le monde des médias. En littérature, vous étudierez une pièce de théâtre et examinerez d'autres œuvres dont un ouvrage du Canada français. Cela vous permettra d'acquérir des repères culturels importants. Dans le cadre de projets de recherche, vous utiliserez les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Cours préalable : Français, 9^e année

Français

Code du cours : **FRA2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2325 ☎

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances des textes narratifs et explicatifs et d'explorer les textes argumentatifs et dramatiques par la rédaction et la lecture d'une grande variété de textes. Vous prendrez plus d'assurance en communication grâce à vos lectures et vous explorerez le monde des médias. En littérature, vous étudierez une comédie de Molière et des ouvrages du XVII^e siècle, et vous examinerez d'autres œuvres dont des textes du Canada français et d'un autre pays francophone. Cela vous permettra d'acquérir des repères culturels importants. Enfin, dans le cadre de projets de recherche, vous utiliserez les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

Cours préalable : Français, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Les textes requis pour ce cours sont tous prêtés par le CEI.

Compétence fonctionnelle en lecture et écriture

Code du cours : **FCF3O-1**

11^e année, cours ouvert

Code STA : 2457 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de base du français et de développer les habiletés nécessaires à la réussite du test provincial de compétences linguistiques. L'élève perfectionne ses compétences en lecture et en écriture. L'interprétation et la production de textes variés lui permettent d'élargir son champ de connaissances générales et linguistiques.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Français

Code du cours : **FRA3E-1**

11^e année, cours préemploi

Code STA : 2440 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de développer sa compétence en communication orale et écrite à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. Le choix des textes et des activités vous amènera à développer votre esprit critique, votre capacité de travailler en équipe et votre sens de l'autonomie. Les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des activités d'apprentissage.

Cours préalable : Français, 10^e année

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Français

Code du cours : **FRA3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2441 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances de la langue française par la lecture de textes courants et littéraires, l'écriture de textes variés et la présentation orale de divers types de discours. L'étude d'œuvres et d'extraits significatifs d'auteurs contemporains vous fera mieux connaître la littérature de langue française. Le recours à la technologie vous aidera à vous familiariser avec les grands moyens de communication.

Cours préalable : Français, 10^e année

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Français

Code du cours : **FRA3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2442 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de la langue française. L'étude d'une œuvre contemporaine ainsi que d'œuvres marquantes du XVIII^e et du XIX^e siècle lui assure des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation de divers projets et le recours aux technologies de l'information et de la communication l'amènent à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage.

Cours préalable : Français, 10^e année, cours théorique

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Grandes œuvres de la littérature

Code du cours : **FLO4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2506 ☎

Statut : En préparation.

Dans ce cours, l'élève approfondit sa connaissance de la littérature française et mondiale en étudiant des œuvres marquantes et en situant celles-ci dans leur contexte historique. Les activités proposées lui permettent de les apprécier, de les analyser et d'y réagir d'une façon critique. Un projet de recherche autonome d'envergure lui donne l'occasion d'explorer un champ d'intérêt particulier.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours préuniversitaire

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Français

Code du cours : **FRA4E-1**

12^e année, cours préemploi

Code STA : 2502 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'améliorer sa compétence en communication orale et écrite tout en consolidant ses connaissances à l'aide de situations rencontrées dans la vie courante et le monde du travail. Le choix des textes et des activités l'amène à renforcer son esprit critique et sa capacité de travailler en équipe. Les technologies de l'information et de la communication font partie intégrante des activités d'apprentissage de l'élève.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours préemploi

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Français

Code du cours : **FRA4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2503 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance du français par la lecture de textes courants et littéraires et l'écriture de textes variés. L'étude d'œuvres et d'extraits significatifs d'auteurs contemporains lui assure aussi des repères culturels tout en lui présentant une réflexion sur des questions significatives. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours précollégial

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Français

Code du cours : **FRA4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2504 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance du français. L'étude d'œuvres marquantes, principalement des textes du XX^e siècle, enrichit sa connaissance de la littérature et son bagage culturel tout en lui présentant une réflexion sur des questions fondamentales. La réalisation d'un projet autonome d'envergure l'amène à développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux.

Cours préalable : Français, 11^e année, cours préuniversitaire

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

MATHÉMATIQUES

Méthodes de mathématiques

Code du cours : **MFM1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2296 ☎

Ce cours porte sur la généralisation de notions de mathématiques par le biais d'applications et d'une approche expérimentale permettant d'associer des notions à des situations réelles. À l'aide de matériel concret et de technologies, vous explorerez les relations et leurs représentations, les applications des mesures de figures et de solides ainsi que les applications de la géométrie analytique de la droite. Vous consoliderez et approfondirez certaines notions de mathématiques que vous utiliserez dans des applications et des résolutions de problèmes.

Matériel requis : Vous devrez vous procurer une calculatrice scientifique.

Méthodes de mathématiques

Code du cours : **MFM2P-1**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2383 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de consolider des concepts mathématiques par le biais d'applications et d'une approche expérimentale. À l'aide de matériel concret et de technologie, vous modéliserez des situations reliées aux fonctions affines, aux systèmes d'équations du premier degré et aux fonctions du second degré, et appliquerez les principes des proportions et de trigonométrie du triangle rectangle dans des situations réelles. Vous utiliserez les nouveaux concepts pour renforcer vos habiletés à résoudre des problèmes dans une variété d'applications.

Cours préalable : Mathématiques, 9^e année

Matériel prêté : une calculatrice à capacité graphique

Matériel requis : Vous devrez vous procurer une calculatrice scientifique.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Principes de mathématiques

Code du cours : **MPM2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2382 ☎

Ce cours vise à renforcer votre compréhension des relations, à développer votre habileté à résoudre des problèmes par étapes et votre capacité à utiliser des notions mathématiques formelles et abstraites. Par exploration, vous pourrez résoudre des systèmes d'équations du premier degré dans le cadre d'applications, analyser des situations modélisées par des fonctions du second degré, démontrer les propriétés des figures planes à l'aide de la géométrie analytique et développer les principes de la trigonométrie des triangles rectangles et acutangles. Vous appliquerez de nouveaux concepts algébriques à la résolution de problèmes.

Cours préalable : Mathématiques, 9^e année

Matériel prêté : une calculatrice à capacité graphique

Matériel requis : Vous devrez vous procurer une calculatrice scientifique.

Mathématiques et finances personnelles

Code du cours : **MBF3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2389 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours traite des mathématiques appliquées aux finances personnelles et permet à l'élève de mieux comprendre des phénomènes de croissance exponentielle. Vous explorerez les propriétés des fonctions exponentielles, développerez des habiletés à manipuler des expressions comportant des puissances et résoudrez des problèmes d'intérêts composés et d'annuités. Vous apprendrez des principes mathématiques pour gérer vos finances (frais de transport, coût du logement et financement de votre choix de carrière).

Cours préalable : Mathématiques, 10^e année, cours appliqué

Matériel prêté : une calculatrice à capacité graphique

Matériel requis : Vous devrez vous procurer une calculatrice scientifique.

Fonctions et relations

Code du cours : **MCR3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2445 ☎

Ce cours porte sur des applications mathématiques en finances, traite de façon plus approfondie des fonctions et présente les relations du second degré. L'élève résout des problèmes financiers en faisant appel aux suites et aux séries. Vous explorerez les propriétés et les applications des fonctions trigonométriques et étudierez les polynômes, les expressions rationnelles et les expressions exponentielles. Vous utiliserez la notation symbolique propre aux différentes fonctions et explorerez la fonction réciproque et les transformations de fonctions. De plus, vous étudierez les lieux géométriques ainsi que les propriétés et les applications des sections coniques. Tout le long du cours, vous apprendrez à communiquer de façon claire et précise les étapes de votre raisonnement mathématique.

Cours préalable : Mathématiques, 10^e année, cours théorique

Mathématiques de la vie courante

Code du cours : **MEL3E-1**

11^e année, cours préemploi

Code STA : 2443 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur des applications pratiques des mathématiques. L'élève résout des problèmes associés aux types de rémunération, aux modes de taxation et aux achats. Vous apprendrez à calculer l'intérêt simple et l'intérêt composé sur des emprunts et sur des placements. Vous calculerez et comparerez le coût de différentes options, notamment en ce qui concerne les moyens de transport.

Cours préalable : Mathématiques, 9^e année

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Fonctions avancées et introduction au calcul différentiel

Code du cours : **MCB4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2507 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet une étude détaillée de certains types de fonctions et présente les concepts de base du calcul différentiel. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il ou elle approfondit sa compréhension des mathématiques relativement aux taux de variation. L'élève s'initie au calcul différentiel en étudiant les fonctions polynômes, rationnelles, exponentielles et logarithmiques. L'accent est mis sur la modélisation et les applications.

Cours préalable : Fonctions et relations, 11^e année, cours préuniversitaire, ou Fonctions, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Mathématiques de la technologie au collège

Code du cours : **MCT4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2505 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur les connaissances et les habiletés mathématiques dont l'acquisition permettra à l'élève de s'inscrire dans des programmes collégiaux de technologie. L'élève explore les propriétés et les applications des fonctions polynômes, exponentielles et logarithmiques. Il ou elle résout des problèmes de variation inverse et explore les propriétés des fonctions inverses. L'élève examine des modèles d'une variété de fonctions, résout des problèmes comprenant des fonctions définies par intervalles et analyse des systèmes du premier et du second degré.

Cours préalable : Fonctions, 11^e année, cours préuniversitaire/précollégial (ou Fonctions et relations, 11^e année, cours préuniversitaire)

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Mathématiques de la vie courante

Code du cours : **MEL4E-1**

12^e année, cours préemploi

Code STA : 2444 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours met l'accent sur l'application de concepts mathématiques pour résoudre des problèmes de la vie courante. L'élève applique des principes de la statistique à des sujets d'intérêt personnel et analyse certaines situations de la vie courante en se fondant sur les probabilités. Vous étudierez les postes d'un budget familial et examinerez, entre autres, le coût du logement. Vous développerez vos habiletés en estimation et en mesure et appliquerez des principes de géométrie à la conception d'objets.

Cours préalable : Mathématiques de la vie courante, 11^e année, cours préemploi

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

ORIENTATION ET FORMATION AU CHEMINEMENT DE CARRIÈRE

Stratégies d'apprentissage I

Code du cours : **GLS10-1**

9^e année, cours ouvert

Code STA : 2301 ☎

Ce cours explore plusieurs façons d'apprendre qui devraient aider l'élève à augmenter sa confiance en soi, sa motivation et la qualité de son apprentissage. Par exemple, vous vous appliquerez à développer et à utiliser une gamme de stratégies d'apprentissage susceptibles d'améliorer vos aptitudes à lire et à écrire et votre compétence en mathématiques, en communication et en planification.

Exploration des choix de carrière

Code du cours : **GLC20-5**

10^e année, cours ouvert

0,5 crédit

Code STA : 2388 ☎

Ce cours porte sur la définition et l'atteinte des objectifs de l'élève sur le plan des études, du travail et de la vie communautaire, durant et après les études secondaires. Votre apprentissage comprendra une évaluation globale de vos connaissances, de vos habiletés et de vos capacités ainsi qu'un survol des grandes tendances économiques et sociales. Vous étudierez également l'organisation du milieu de travail ainsi que les façons d'accéder au marché du travail. La préparation d'un plan de formation détaillé et une réflexion sur la nécessité de s'adapter aux changements visent à favoriser l'atteinte de vos objectifs.

SCIENCES

Les cours de sciences du CEI peuvent exiger l'utilisation de produits ménagers courants, tels un thermomètre, un dispositif de chronométrage (p. ex. une montre avec l'aiguille des seconde) ou de l'ammoniaque ordinaire. Ces produits ne sont pas fournis avec le matériel de cours. C'est la responsabilité de l'élève de se les procurer.

Sciences

Code du cours : **SNC1P-1**

9^e année, cours appliqué

Code STA : 2297 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, les sciences de la Terre et de l'espace, et la physique. C'est à partir des expériences conçues et réalisées et des recherches qui font valoir les applications quotidiennes des sciences que vous réussirez à comprendre les principes, les lois et les théories de la division cellulaire, de l'électricité, du système solaire et de la structure de l'atome. Ainsi, vous constaterez l'incidence des sciences sur la qualité de la vie et sur l'environnement, et vous serez en mesure de faire un rapprochement entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Sciences

Code du cours : **SNC2P-1**

10^e année, cours appliqué

Code STA : 2390 ☎

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace. C'est par l'étude des réactions chimiques, des applications quotidiennes des principes du mouvement, de la météorologie et du concept du développement durable que vous arriverez à comprendre les lois régissant les phénomènes observés dans votre milieu. Le cours vous permettra ainsi de rapprocher les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Sciences

Code du cours : **SNC2D-1**

10^e année, cours théorique

Code STA : 2384 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences : la biologie, la chimie, les sciences de la Terre et de l'espace, et la physique. C'est en abordant les principes de l'énergie et du mouvement que vous arriverez à comprendre les changements qui s'opèrent dans une éprouvette ou dans l'atmosphère, le flux unidirectionnel de l'énergie dans un écosystème et les facteurs qui influent sur la vitesse des corps en mouvement. Le cours vous permettra ainsi de rapprocher les sciences, la technologie, la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 9^e année, cours théorique ou appliqué

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Biologie

Code du cours : **SBI3C-1**

11^e année, cours précollégial

Code STA : 2391 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours traite des processus sur lesquels s'appuient les systèmes biologiques. C'est en étudiant les domaines de la biologie cellulaire, de la microbiologie, de l'anatomie et la physiologie animales, de la structure et la physiologie végétales, ainsi que des sciences environnementales que vous en comprendrez les concepts et les théories. Le cours met l'accent sur le côté pratique des concepts et des compétences nécessaires pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Biologie

Code du cours : **SBI3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2392 ☎

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances des processus sur lesquels s'appuient les systèmes biologiques. Vous étudierez les fonctions cellulaires, la continuité génétique, les systèmes internes et leur régulation, la diversité des organismes vivants, ainsi que l'anatomie, la croissance et les fonctions des plantes. Le cours porte sur le côté théorique des sujets étudiés et vous aidera à perfectionner vos compétences en recherche scientifique.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique

Matériel requis : Vous devrez vous procurer quelques produits pour faire les expériences.

Chimie

Code du cours : **SCH3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2393 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours porte sur les concepts et les théories qui forment la base de la chimie moderne. Vous étudierez le comportement des solides, des liquides, des gaz et des solutions, ainsi que les changements et les rapports dans les systèmes chimiques, et examinerez l'utilisation de la chimie dans la création de nouveaux produits et processus qui touchent nos vies et notre environnement. Le cours met également l'accent sur l'importance de la chimie dans les autres disciplines scientifiques.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Sciences

Code du cours : **SNC3E-1**

11^e année, cours préemploi

Code STA : 2446 ☎

Ce cours fournit à l'élève les connaissances et les compétences scientifiques nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées au travail et dans sa vie personnelle. Vous étudierez un nombre important de sujets, dont la sécurité et les produits chimiques, les circuits électriques, les micro-organismes, le système immunitaire et les mécanismes de défense contre les maladies, et l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Le cours met l'accent sur l'établissement d'un lien direct entre ces sujets et vos expériences dans le monde du travail et la vie quotidienne.

Cours préalable : Sciences, 9^e année

Sciences

Code du cours : **SNC3M-1**

11^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2447 ☎

Ce cours permet à l'élève, y compris l'élève qui n'a pas l'intention de faire des études postsecondaires dans une filière scientifique, de mieux comprendre les sciences et leurs applications technologiques. L'élève étudie un nombre important de sujets, dont l'utilisation sécuritaire de produits chimiques courants, la nutrition et les fonctions du corps, la gestion des déchets, l'application des principes scientifiques dans l'espace, et la technologie dans la vie quotidienne. Le cours met l'accent sur le rôle des sciences et de la technologie dans la vie quotidienne, et leur rapport avec les questions sociales et environnementales.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Physique

Code du cours : **SPH3U-1**

11^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2394 ☎

Ce cours vous aide à comprendre les concepts de base de la physique. Vous étudierez les lois de la dynamique et apprendrez les divers types de force, le calcul de l'énergie (mécanique, sonore, lumineuse, thermique et électrique), les formes d'énergie, et leurs transformations et transmission. Vous améliorerez vos compétences en matière de recherche scientifique en vérifiant les lois étudiées et en résolvant les problèmes qu'on vous présentera et ceux que soulèveront vos recherches. En outre, vous analyserez les rapports entre la physique et la technologie, et examinerez l'incidence des applications techniques de la physique sur la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique

Matériel requis : une calculatrice scientifique

Biologie

Code du cours : **SBI4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2510 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'examiner en profondeur les concepts et les processus relatifs aux systèmes biologiques. L'élève étudie la théorie et effectue des recherches dans les domaines des processus métaboliques, de la génétique moléculaire, de l'homéostasie, de l'évolution et de la dynamique des populations. Le cours met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences approfondies pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.

Cours préalable : Biologie, 11^e année, cours préuniversitaire

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Chimie

Code du cours : **SCH4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2508 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en chimie par l'étude de la chimie organique, de la cinétique chimique et de la thermochimie, des systèmes chimiques et de l'équilibre, de l'électrochimie, et des propriétés et des structures atomiques et moléculaires. Ce cours permet aussi à l'élève d'améliorer ses capacités de résolution de problèmes et ses compétences de laboratoire en étudiant les processus chimiques, et d'accroître son aptitude à communiquer dans un cadre scientifique. Le cours met l'accent sur l'importance de la chimie dans la vie quotidienne et sur l'évaluation de l'incidence de la technologie chimique sur l'environnement.

Cours préalable : Chimie, 11^e année, cours préuniversitaire

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Sciences

Code du cours : **SNC4E-1**

12^e année, cours préemploi

Code STA : 2509 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours fournit à l'élève les connaissances et les compétences scientifiques nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées au travail et dans sa vie personnelle. L'élève étudie un nombre important de sujets, dont la chimie des produits de consommation, les télécommunications, les technologies médicales, le jardinage, l'horticulture, l'aménagement paysager, la sylviculture et les environnements contrôlés. Le cours met l'accent sur l'établissement d'un lien direct entre ces sujets et les expériences de l'élève dans le monde du travail et la vie quotidienne.

Cours préalable : Sciences, 11^e année, cours préemploi

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Physique

Code du cours : **SPH4C-1**

12^e année, cours précollégial

Code STA : 2539 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève de comprendre les concepts de base de la physique. L'élève étudie les concepts liés aux systèmes mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques et de télécommunications, ainsi que le fonctionnement d'outils et d'appareils d'usage courant. Il ou elle améliore ses compétences en matière de recherche scientifique en vérifiant les lois de la physique étudiées et apprend à résoudre les problèmes qu'on lui présente et ceux que soulèvent ses recherches. En outre, l'élève examine l'incidence des applications technologiques de la physique sur la société et l'environnement.

Cours préalable : Sciences, 10^e année, cours théorique ou appliqué

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Rôle parental

Code du cours : **HPC3O-1**

11^e année, cours ouvert

Code STA : 2448 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour assurer à l'enfant une éducation saine, tout en lui faisant prendre conscience du rôle déterminant que jouent les premières années dans le développement de l'enfant. L'apprentissage de l'élève assure le développement d'habiletés lui permettant de satisfaire aux besoins des enfants à chaque stade de leur développement, d'établir une bonne communication avec eux et de les guider et les encadrer. Cet apprentissage permet à l'élève de vivre des expériences concrètes avec des nourrissons et d'autres enfants d'âge préscolaire et d'acquérir des habiletés de recherche afin d'approfondir des questions liées au rôle parental.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Individus, familles et sociétés

Code du cours : **HHS4M-1**

12^e année,
cours préuniversitaire/précollégial

Code STA : 2512 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'explorer le développement de l'être humain dans la famille et la société.

L'élève acquiert des habiletés de recherche et de communication et développe son esprit d'analyse, ce qui lui permet de comprendre les différentes relations qu'entretiennent les individus d'une même famille et de connaître les facteurs qui contribuent au bien-être de la famille. Cet apprentissage fait appel à différentes approches du domaine de la sociologie, de la psychologie et de l'anthropologie afin de nourrir la réflexion critique de l'élève.

Cours préalable : Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale.

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

Philosophie : approches et problématiques

Code du cours : **HZT4U-1**

12^e année, cours préuniversitaire

Code STA : 2511 ☎

Statut : En préparation.

Ce cours permet à l'élève d'explorer les grandes voies de la réflexion philosophique : la métaphysique, la logique, l'épistémologie, la philosophie politique, l'éthique et l'esthétique. L'élève acquiert des habiletés d'analyse, de réflexion et de recherche qui lui permettent de développer son esprit critique, son sens de l'argumentation et sa pensée créatrice. L'analyse de ses expériences personnelles et de certains aspects de la société contemporaine, à la lumière des connaissances et de la réflexion philosophiques, permet à l'élève de préciser et d'approfondir ses idées avant de les confronter à celles des autres.

Cours préalable : Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale

Les nouveaux cours disponibles seront annoncés sur notre site Web à ilc.org et dans notre système téléphonique automatisé.

LES COURS DE L'ANCIEN CURRICULUM

Les élèves qui ont commencé leurs études secondaires en Ontario **avant le 1^{er} septembre 1999** doivent suivre les conditions de l'ancien curriculum.

Les cours du nouveau curriculum dans cet annuaire peuvent remplir les conditions de l'ancien curriculum, à moins d'avoir déjà terminé un cours sur le même sujet, au même niveau ou à un niveau plus élevé. Par exemple, si vous avez terminé le cours de mathématiques de 10^e année offert sous l'ancien curriculum, vous n'obtiendrez pas de crédit supplémentaire si vous terminez un nouveau cours de mathématiques de 9^e ou 10^e année.

Conditions d'obtention du DESO selon l'ancien curriculum

DOMAINE	NOMBRE DE CRÉDITS OBLIGATOIRES
Français/English (au moins 2 cours de cycle supérieur*)	5
Anglais/French	1
Mathématiques	2
Sciences	2
Histoire du Canada	1
Géographie du Canada	1
Arts	1
Éducation physique et santé	1
Affaires et commerce/ Études technologiques	1
Crédits additionnels en sciences sociales** (Cycle Supérieur*)	1
Nombre total de crédits obligatoires	16
Crédits au choix	14
Nombre total de crédits	30

*Les cours de cycle supérieur sont les cours de 11^e et 12^e année et les CPO.

**Les sciences sociales comprennent la géographie, l'histoire, les études contemporaines, la préparation à la vie, les sciences familiales et l'économie.

PARTIE 2

COURS DE BASE SANS CRÉDIT POUR ADULTES

Pour suivre un cours d'alphabétisation ou de calcul de base, vous aurez besoin d'une personne bénévole acceptant d'être votre alphabétiseur.

COURS DE BASE SANS CRÉDIT

Les cours sans crédit servent essentiellement de préparation aux nombreux cours donnant droit à des crédits. Les cours d'anglais ou de mathématiques aident l'élève à acquérir un niveau de compétence qui assurera sa réussite à l'école, dans un établissement postsecondaire et au travail.

Il n'y a pas d'examen final ni de note finale pour les cours sans crédit, mais un certificat de réussite est remis aux personnes qui les terminent.

ALPHABÉTISATION ET CALCUL DE BASE POUR ADULTES

Pour suivre un cours d'alphabétisation ou de calcul de base, l'élève aura besoin d'une personne acceptant d'être son alphabétiseur ou alphabétiseuse. Cette personne n'a besoin d'aucune formation particulière. Elle accepte de recevoir le matériel, qui comprend un *Guide de l'alphabétiseur(e)*, et d'aider l'élève dans ses exercices.

Il n'y a aucun enseignant affecté aux cours d'alphabétisation, et l'élève n'envoie pas ses travaux au CEI.

Alphabétisation

Code du cours : **ALP9N-5**



sans crédit

Code STA : 1039 

Ce cours d'une unité est destiné aux adultes qui veulent apprendre à lire et à écrire.

Matériel requis : Vous aurez besoin d'un magnétophone pour écouter les audiocassettes qui accompagnent le cours.

Il y a une audiocassette pour chaque leçon. La trousse comprend aussi le *Guide de l'alphabétiseur(e)*, le *Guide de l'alphabétiseur(e) et de l'apprenant(e)* ainsi qu'un cahier de lecture et d'exercices.

Calcul de base

Code du cours : **ALC9N-5**

sans crédit

Code STA : 1048 

Ce cours d'une unité est destiné aux adultes qui veulent améliorer leurs habiletés de base en mathématiques. L'élève se familiarisera avec les opérations de base, soit l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. En outre, l'élève pourra appliquer les concepts appris en comptant de la monnaie et en utilisant certaines mesures de longueur, de volume et autres.

Matériel requis : Le cours comprend quatre cahiers, quatre guides de correction et le *Guide de l'alphabétiseur(e)*.



COMMENT S'INSCRIRE À UN COURS D'ALPHABÉTISATION OU DE CALCUL DE BASE

Pour demander l'inscription d'un élève au cours ALP9N-5 ou ALC9N-5, l'alphabétiseur ou alphabétiseuse doit remplir le **formulaire d'inscription à un cours d'alphabétisation ou de calcul de base** qui se trouve à la fin de cette section.

FORMATION DE BASE POUR ADULTES

Ces cours sans crédit s'adressent seulement aux adultes (personnes de plus de 16 ans qui ne sont pas inscrites à temps plein dans une école secondaire) qui veulent acquérir ou revoir des connaissances de base, soit par intérêt personnel, soit dans l'intention d'entreprendre des études au palier secondaire.

Chaque cours est divisé en unités. Quand vous aurez terminé une unité, vous enverrez vos travaux au CEI pour évaluation par une enseignante ou un enseignant.

Tout au long de vos études, vous devez tenir un Journal de cours. Dans les pages de votre journal, vous dialoguez avec vos enseignantes et enseignants et vous évaluez votre propre apprentissage.

Anglais

Code du cours : **EAN1N-3**

sans crédit

Code STA : 2092 



Ce cours couvre les notions de base de la langue anglaise. Chaque unité est axée sur une aptitude qui est utile dans la vie quotidienne. Le vocabulaire, les lectures et les exercices sont prévus pour l'application immédiate dans des situations de la vie quotidienne comme la lecture d'une carte géographique et des panneaux routiers; l'utilisation du téléphone; la recherche d'un emploi; le maintien de la santé; l'alimentation saine et l'usage des médicaments; l'achat et l'entretien d'une voiture; les commissions; l'achat et l'entretien des vêtements; les finances personnelles; le journal et ses sources d'information, etc.

Vous devrez écouter le cours ainsi qu'un roman sur audiocassette. De plus, vous devrez vous exprimer en anglais régulièrement et rendre des travaux sur audiocassette.

La grammaire et le vocabulaire sont intégrés aux lectures et aux rédactions.

Manuels requis : Les manuels requis sont prêtés par le CEI.

Matériel requis : Vous aurez besoin d'un magnétophone pour écouter et enregistrer des audiocassettes.

Mathématiques

Code du cours : **MAT1N-3**

sans crédit

Code STA : 2094 

Ce cours vous aidera à vous servir des mathématiques pour mieux répondre à diverses situations courantes.

Dans ce cours, vous apprendrez à :

- résoudre des problèmes d'arithmétique et de géométrie
- utiliser une calculatrice
- faire des calculs avec des décimales et des fractions
- calculer des factures et des salaires
- calculer et analyser des numéros de série
- faire une estimation pour vérifier des calculs faits avec la calculatrice
- dessiner et lire des graphiques
- faire des diagrammes à l'échelle
- utiliser le système métrique
- calculer le périmètre d'objets de différentes formes
- calculer la surface d'un objet
- calculer le volume qu'une boîte peut contenir
- recueillir, enregistrer et organiser des statistiques obtenues à partir d'expériences, d'enquêtes et de sondages.



COMMENT S'INSCRIRE À UN COURS DE FORMATION DE BASE POUR ADULTES

Pour demander l'inscription au cours EAN1N-3 ou MAT1N-3, il faut remplir le **formulaire de demande de cours « C »** qui se trouve au centre du présent annuaire.

COURS DE BASE SANS CRÉDIT



CENTRE D'ÉTUDES INDÉPENDANTES

C.P. 200, succursale Q
Toronto, ON M4T 2T1
Télécopieur : 416.484.2754

Formulaire d'inscription à un cours d'alphabétisation ou de calcul de base

Formulaire destiné aux personnes qui :

- résident en Ontario
- ont 16 ans ou plus
- ne sont pas inscrites à une école secondaire

IMPORTANT : Ce formulaire s'applique exclusivement aux cours d'alphabétisation et de calcul de base pour adultes. Pour s'inscrire à ces cours, l'élève aura besoin d'une personne acceptant d'être son alphabétiseur ou alphabétiseuse. Le présent formulaire doit être rempli par l'alphabétiseur ou alphabétiseuse, qui accepte de recevoir le matériel du cours pour l'élève, faute de quoi la demande sera retournée.

VEUILLEZ ÉCRIRE À L'ENCRE EN LETTRES MOULÉES.

Est-ce que l'élève a déjà suivi un cours du CEI?		oui ☐ non ☐	Si oui , quel était son numéro d'élève?		Numéro d'immatriculation scolaire (NISO) (si attribué)	
Statut de l'élève	citoyenneté canadienne ☐		statut d'immigrant(e) reçu(e) ou résidence permanente ☐		statut diplomatique ☐	
☐ autre (préciser) _____						
femme ☐ homme ☐	Prénom de l'élève			Nom de famille de l'élève		
Était-ce le nom de famille de l'élève à la naissance?		non ☐ oui ☐	Si non , quel était son nom de famille à la naissance?		Si l'élève est né/e à l'étranger, quelle est l'année de son arrivée au Canada?	
Date de naissance de l'élève	an	mois	jour	Langue de correspondance préférée de l'élève	français ☐ ou anglais ☐	Première langue parlée par l'élève
Adresse postale de l'élève (au complet)					Numéro d'appartement	
Ville			Province		Code postal	
Numéro de téléphone de l'élève à la maison (avec l'indicatif régional)				Numéro de téléphone de l'élève au travail (avec l'indicatif régional et le poste)		
()				()		
Courriel de l'élève						

Le CEI essaie d'aider les élèves qui ont des besoins particuliers. Consultez l'*Annuaire* pour connaître les démarches à suivre.

Pour choisir un cours

Quel cours demandez-vous?

Alphabétisation et calcul de base pour adultes Ces cours sont en langue française. Tout le matériel est en français.

- ☐ ALP9N-5
Alphabétisation
- ☐ ALC9N-5
Calcul de base

56-2375 Formulaire d'inscription à un cours d'alphabétisation (révisé 03/2005)

Tournez la page pour remplir l'autre côté.

Renseignements sur l'alphabétiseur(e)

Votre prénom		Votre nom de famille	
Votre adresse postale (au complet — Vous recevrez le matériel de cours de l'élève.)		Numéro d'appartement	
Ville	Province	Code postal	
Votre numéro de téléphone à la maison (avec l'indicatif régional) ()		Votre numéro de téléphone au travail (avec l'indicatif régional et le poste) ()	

Accord de l'alphabétiseur(e)

Je m'engage à passer du temps régulièrement avec l'élève. Je veillerai à ce que le travail soit fait et envoyé au CEI. Je demanderai à l'élève de consulter l'*Annuaire* ou la brochure *Partir du bon pied* si nécessaire.

X

Signature de l'alphabétiseur(e) bénévole (Obligatoire pour que la demande de cours soit traitée) Date

Consentement à la divulgation de renseignements personnels

Par la présente, j'atteste que les renseignements que j'ai fournis sur le présent formulaire sont, au meilleur de ma connaissance, exacts et complets. Je comprends que TVOntario et le CEI recueillent ces renseignements conformément à la Loi sur l'éducation, la Loi sur l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario et leur règlements respectifs. Je comprends que le CEI utilise ces renseignements personnels pour me fournir des services scolaires, y compris le traitement de cette demande de cours et du paiement ci-inclus, l'évaluation des exigences scolaires en vue d'obtenir un diplôme d'études secondaires, la supervision des cours d'éducation à distance et la conservation de mes dossiers d'élève.

J'autorise le CEI à communiquer des renseignements sur mes études à l'alphabétiseur(e) et à tout établissement d'enseignement. (Les élèves de moins de 18 ans doivent fournir le consentement d'un parent/tuteur pour la divulgation de renseignements.)

J'autorise également le CEI à communiquer des renseignements sur mes études à :

a) ma famille immédiate : **oui** ☐ **non** ☐ (par *famille immédiate* on entend, le conjoint ou la conjointe, un des parents, le tuteur ou la tutrice, un des grands-parents, un frère, une sœur ou un enfant)

b) _____
(nom de la personne autorisée)

X

Signature de l'élève ou du parent/tuteur si l'élève a moins de 18 ans

Date

Méthode de paiement

- Frais administratifs non remboursables : **40 \$** par cours.
- N'envoyez pas d'argent par la poste. Le CEI n'est pas responsable en cas de perte.
- Si votre chèque est sans provision, vous devrez verser un montant additionnel de 35 \$.

Frais payés par ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ chèque ☐ mandat

Important : Faites votre chèque à l'ordre de **TVOntario**.
Les chèques postdatés ne seront pas acceptés.

Numéro de carte (écrire en caractères d'imprimerie)

----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Date d'expiration

Nom du titulaire de la carte

Signature du titulaire de la carte

----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

X

Une fois le formulaire de demande de cours rempli

Attachez toute autre documentation requise et veuillez faire parvenir le tout au CEI

par la poste :

Centre d'études indépendantes
C.P. 200, succursale Q
Toronto, ON M4T 2T1

Par télécopieur :

416.484.2754

ou **déposez-le** à notre bureau durant les heures d'ouverture au 2180, rue Yonge, septième étage, Toronto, de 8 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi

Veuillez noter : Votre demande ne peut pas être traitée pendant que vous attendez. Votre matériel de cours vous sera envoyé par la poste.

Ce formulaire DOIT être signé par l'alphabétiseur/e ET par l'élève.

PARTIE 3

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Vous pouvez demander un cours additionnel une fois que vous avez réussi la première unité de votre premier cours et que nous avons enregistré votre note.

INSCRIPTION

Cours à crédit et cours sans crédit

Pour s'inscrire à un cours, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir 16 ans ou plus
- ne pas fréquenter l'école secondaire
- être un résident ou une résidente de l'Ontario (contribuable), ou détenir un visa diplomatique ou un permis ministériel, ou avoir le statut de personne réfugiée ou de personne protégée ou revendiquer le statut de personne réfugiée.

Élèves recevant l'enseignement à domicile – palier secondaire

Si vous avez toujours reçu votre enseignement à domicile par vos parents ou votre tuteur ou tutrice, n'avez jamais fréquenté une école ontarienne et avez moins de 20 ans, vous devez nous faire parvenir une lettre de votre conseil scolaire de district attestant que vous n'êtes pas inscrit ou inscrite dans une école secondaire ontarienne. Joignez une copie de cette lettre à votre **formulaire de demande de cours** et à votre paiement.

FRAIS

Des frais administratifs sont exigés pour chaque cours offert dans cet annuaire, sans aucune exception, que ce soit un cours donnant droit à un crédit ou à un demi-crédit, ou un cours sans crédit.

Cours à crédit, niveau secondaire	40,00 \$
Cours sans crédit	40,00 \$

COMMENT PAYER LES FRAIS

Vous pouvez payer les frais par Visa, MasterCard, chèque ou mandat. Libellez votre chèque ou mandat à l'ordre de TVOntario. Joignez le paiement à votre demande de cours. Faites parvenir le tout :

PAR LA POSTE Centre d'études indépendantes
C. P. 200, succursale Q
Toronto, ON M4T 2T1

PAR TÉLÉCOPIEUR 416.484.2754
(si vous payez par Visa ou Mastercard)

EN PERSONNE 2180, rue Yonge, 7^e étage
Toronto
8 h 30 – 17 h, du lundi au vendredi

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Si vous avez moins de 20 ans, vous devez nous fournir les documents suivants avec votre première demande de cours :

☐ Une lettre de départ officiel

Demandez à la dernière école secondaire que vous avez fréquentée de vous fournir une lettre de départ officiel imprimée sur son papier à en-tête. La lettre doit être signée et datée depuis les trois derniers mois, et indiquer :

- la date à laquelle vous avez officiellement quitté la dernière école que vous fréquentez, et préciser qu'aucun horaire n'a été établi pour vous
- que vous ne fréquentez aucune école secondaire au moment de la demande de cours
- que vous n'avez pas pris de dispositions pour retourner à l'école au prochain semestre ou à la prochaine session

☐ Le Relevé de notes de l'Ontario

Si vous avez l'intention de suivre des cours en vue d'obtenir votre diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou d'atteindre des objectifs personnels ou de carrière, vous devrez nous fournir une copie de votre plus récent relevé de notes que vous aurez obtenu auprès de la dernière école secondaire que vous avez fréquentée.

☐ Formulaire de demande de cours « C » dûment rempli

- ☐ Vous devez aussi inclure des frais administratifs non remboursables de 40,00 \$

Note : Si vous avez 20 ans ou plus, nous vous recommandons de fournir une copie de votre Relevé de notes de l'Ontario avec votre demande de cours.

conseils

- Ne mettez pas d'argent comptant dans l'enveloppe. Le CEI n'est pas responsable en cas de perte.
- Des frais de 35 \$ s'appliqueront à tout chèque sans provision. Vous ne pourrez pas continuer de suivre le cours ni demander un autre cours tant que vous n'aurez pas acquitté les frais au complet.

NON-RÉSIDENTS DE L'ONTARIO

Le CEI offre maintenant des cours aux personnes suivantes :

- élèves internationaux (résidant à l'extérieur du Canada)
- élèves munis d'un visa et fréquentant une école publique ou privée au Canada
- élèves venant d'ailleurs au Canada (autre province ou territoire)
- particuliers avec un permis de travail

Frais

Les élèves qui appartiennent à une des catégories nommées ci-dessus doivent payer en entier les frais de cours, tel qu'exigé par la Loi sur l'éducation de l'Ontario.

Cours à crédit du palier secondaire

Un cours d'un crédit :	500 \$
Un cours d'un demi-crédit :	250 \$

Le paiement en entier des frais, par carte de crédit ou par chèque certifié ou mandat, en dollars canadiens, doit être inclus avec le formulaire d'inscription.

Inscription

1. Les élèves doivent remplir et signer le formulaire d'inscription approprié.

Cours à crédit du palier secondaire :

- Élèves résidant en Ontario
Formulaire de demande de cours « C1 »

- Élèves résidant à l'extérieur de l'Ontario
Formulaire d'inscription « F1 »

(Ces formulaires se trouvent dans notre brochure *Les cas d'exception*. Voir ci-dessous pour de plus amples renseignements.)

2. Les élèves du secondaire en voie d'obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario doivent fournir une copie originale du plus récent relevé de notes provenant de la dernière école secondaire fréquentée. Des relevés de notes originaux qui ne sont pas en français ou en anglais doivent être accompagnés d'une traduction anglaise ou française certifiée.
3. Les élèves qui sont admissibles à suivre des cours du CEI et qui résident à l'extérieur de l'Ontario doivent fournir le nom et l'adresse d'une personne liaison en Ontario qui recevra tout le matériel de cours du CEI. Le CEI ne peut pas envoyer de matériel de cours à l'extérieur de l'Ontario.

Examen final

Un surveillant ou une surveillante des examens du CEI administre l'examen final en Ontario. Pour les élèves résidant à l'extérieur de l'Ontario, une surveillante ou un surveillant approuvé par le CEI doit être nommé dans la province ou le pays où réside l'élève.

Pour plus de renseignements sur les procédés que doivent suivre les non-résidents, veuillez appeler le Service téléphonique de renseignements aux élèves ou envoyer un courriel à cei@tvontario.org.

LES CAS D'EXCEPTION

Notre brochure *Les cas d'exception* est conçue pour satisfaire les besoins de tous les élèves du CEI. Elle contient les politiques, procédures d'inscription et formulaires pertinents qui s'appliquent aux personnes suivantes :

- les élèves de l'Ontario séjournant temporairement à l'extérieur de l'Ontario ou du Canada (pour une durée minimum de trois mois et maximum de trois ans)

- les élèves de l'Ontario recevant l'enseignement à domicile aux paliers élémentaire ou secondaire
- les non-résidents de l'Ontario
- les personnes qui passent leur examen final pendant qu'elles séjournent à l'extérieur de l'Ontario

Vous pouvez vous procurer la brochure *Les cas d'exception* en visitant notre site Web, ilc.org, sous les rubriques Élèves / Inscription ou en appelant notre Système téléphonique automatisé (STA).

PROGRAMMES PARTENAIRES DU CEI

Programme d'école de jour

Les écoles subventionnées par des fonds publics et ayant la permission de leur conseil scolaire, de même que les écoles privées inspectées, peuvent inscrire leurs élèves aux cours offerts par le CEI. Les conseils scolaires et les écoles privées inspectées de la province font appel à ce service pour :

- étendre la gamme des cours lorsqu'un programme complet ne peut être offert pour des raisons économiques
- appuyer des programmes alternatifs
- aider les élèves qui ne peuvent pas s'inscrire à un cours en raison de conflits d'horaire
- aider les élèves ayant des besoins particuliers et à qui l'apprentissage en salle de classe ne convient pas
- offrir une solution de remplacement aux cours d'été.

Le CEI fournit aux élèves le matériel du cours, le soutien, l'évaluation des devoirs et la surveillance aux examens. Pour plus de renseignements, composez le 1.800.265.0454 ou envoyez un courriel à ecoledejour@tvontario.org.

Programme de groupes identifiables

Le CEI fournit également des services aux apprenants et apprenantes adultes en partenariat avec des organismes communautaires divers, tels que :

- des établissements correctionnels
- des organismes de services sociaux
- des centres d'accès communautaire
- des groupes d'adaptation de la main-d'œuvre

En général, pour profiter de ce programme, un groupe identifiable doit faire partie d'un organisme sans but lucratif et avoir un minimum de 15 élèves. Nous offrons deux niveaux de participation :

Diffusion de l'information et suivi

Les groupes qui offrent des services d'information fournissent des renseignements sur les cours offerts par le CEI aux adultes voulant reprendre leurs études. Le facilitateur ou la facilitatrice de programmes du CEI (en général, un membre du personnel de l'organisme) aide les élèves à s'inscrire et les encourage tout au long du cours. Le CEI envoie le matériel du cours directement aux élèves, mais le facilitateur ou la facilitatrice a accès aux notes des élèves.

Intervention auprès des élèves

À ce niveau de participation, les groupes offrent des ateliers libres où les élèves peuvent effectuer leurs travaux pour les cours du CEI. Le facilitateur ou la facilitatrice de programmes du CEI (en général une enseignante ou un enseignant accrédité, associé au groupe) doit approuver l'inscription au(x) cours et signer le formulaire d'inscription avec l'élève. Les facilitateurs et facilitatrices surveillent le progrès des élèves, ont accès aux notes des élèves et font la liaison avec le CEI, qui leur envoie tout le matériel de cours.

Pour savoir comment votre organisme peut faire la meilleure utilisation possible des cours du CEI, veuillez nous appeler au 1.800.265.0454 ou au 416.484.2722, ou envoyez un courriel à cei@tvontario.org.

Note: Même si vous faites une demande de cours en personne, votre demande ne sera pas traitée pendant que vous attendez. Vous recevrez le matériel de cours par la poste.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE COURS ADDITIONNEL

Si vous connaissez votre numéro d'identification personnel (NIP), vous pouvez utiliser le système téléphonique automatisé pour faire une demande de cours additionnel (voir p. 57). Lorsque vous choisissez l'option pour vous inscrire à un autre cours, le système vous demandera d'entrer le code STA du cours de votre choix (les codes STA se trouvent avec les descriptions des cours), puis votre numéro de carte Visa ou MasterCard et la date d'expiration.

Si vous ne connaissez pas votre NIP, envoyez votre demande de cours par écrit en indiquant votre numéro d'élève (si vous le connaissez), le code du cours demandé et en y joignant votre paiement. Vous pouvez également utiliser le **formulaire d'administration** qui se trouve sur notre site Web (ilc.org).

Envoyez votre demande par la poste ou par télécopieur (si vous payez par Visa ou MasterCard), ou déposez-la en personne à nos bureaux pendant les heures d'ouverture.

conseil

N'utilisez pas le courrier électronique pour faire une demande de cours. Cette méthode n'assure pas la confidentialité de votre carte de crédit.

QUAND FAIRE UNE DEMANDE DE COURS ADDITIONNEL

Vous pouvez demander un cours additionnel, une fois que vous avez réussi la première unité de votre premier cours et que nous avons enregistré votre note.

Cette condition s'applique à chaque demande de cours. Si vous suivez plus d'un cours, vous ne pouvez faire une demande de cours additionnel que lorsque nous avons enregistré la note de la première unité du dernier cours auquel vous vous êtes inscrit ou inscrite et que vous avez soumis les travaux requis pour chacun de vos autres cours dans les 90 jours précédents.

Pour que votre demande de cours additionnel soit traitée, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- **Envoyez les travaux pour votre premier cours dans un délai maximum de 90 jours.**
Nous n'acceptons pas de nouvelle demande de cours de votre part jusqu'à ce que :
 - vous remettiez les travaux qui sont dus depuis plus de 90 jours, et que les notes de ces travaux soient enregistréesOU que
 - vous nous avisiez par écrit que vous voulez abandonner le ou les cours pour lesquels vous n'avez pas présenté de travaux depuis plus de 90 jours. Vous devez aussi rendre le matériel qui vous a été prêté et attendre que nous l'ayons reçu.
- **Retournez le matériel prêté.**
Si nous n'avons pas reçu le matériel prêté pour un cours que vous avez terminé, raté, abandonné ou que vous n'avez pas achevé dans le délai maximum d'un an, nous n'acceptons aucune nouvelle demande de cours de votre part jusqu'à ce que :
 - le matériel qui vous a été prêté soit reçu à notre entrepôtOU que
 - vous remboursiez au CEI le matériel prêté qui a été perdu ou endommagé.

ANCIENS ÉLÈVES DU CEI

Si la dernière fois que vous avez suivi un cours au CEI remonte à plus de trois ans, vous devez faire une nouvelle demande d'inscription en utilisant le formulaire de demande de cours qui est au milieu de cet annuaire. Si vous vous souvenez de votre numéro d'élève, inscrivez-le dans votre formulaire de demande de cours, car vous gardez toujours le même numéro.

conseil

Si vous retournez à l'école pendant que vous suivez un cours au CEI et que vous avez entre 16 et 21 ans, vous ne pouvez pas faire une autre demande de cours directement auprès du CEI, vous devez passer par le bureau d'orientation de votre école.

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Dates limites

À partir de la date à laquelle le CEI enregistre votre demande de cours, qu'il s'agisse d'un cours donnant droit à un crédit ou à un demi-crédit, vous avez un an pour terminer toutes les unités et pour passer l'examen final. Assurez-vous de préparer un plan d'études réaliste afin de respecter la date limite. Il est très important de nous envoyer régulièrement les travaux de chaque unité.

Si vous ne respectez pas l'échéance d'un an, vous devez vous réinscrire et recommencer le cours. La réinscription étant considérée comme une nouvelle demande de cours, vous devrez à nouveau payer des frais administratifs.

Remarque : Si vous n'avez pas envoyé de travaux pour évaluation depuis plus de 90 jours, vous recevrez automatiquement une lettre vous demandant de renvoyer les articles qui vous ont été prêtés pour le cours. Vous pouvez garder les articles si vous voulez continuer le cours; nous tenons cependant à ce que vous poursuiviez activement vos études et atteigniez vos objectifs.

Abandons

Si vous désirez abandonner un cours, vous devez faire parvenir au CEI par la poste, en personne ou par télécopieur (s'il n'y a pas de matériel à rendre) une lettre signée par vous confirmant que vous voulez abandonner le cours. Vous devez aussi retourner à notre entrepôt tout matériel que nous vous avons prêté et nous en informer dans votre lettre. Nous n'acceptons pas d'autres demandes de cours tant que vous n'avez pas retourné le matériel qui vous a été prêté.

Transferts

Si vous désirez demander un transfert de cours, remplissez et envoyez-nous le **formulaire administratif** que vous avez reçu avec le premier envoi du matériel de cours. Retournez tous les articles qui vous ont été prêtés à notre entrepôt. (Si vous n'avez pas de formulaire, envoyez une demande écrite que vous signez.) Vous pouvez nous faire parvenir votre demande de transfert par la poste ou nous l'apporter en personne. S'il n'y a pas d'articles à retourner, vous pouvez l'envoyer par télécopieur.

Le CEI n'effectue pas votre transfert tant qu'il n'a pas reçu le matériel qui vous a été prêté.

Il n'y a pas de frais supplémentaires pour une demande de transfert de cours, pourvu que :

- vous demandiez un transfert dans les 60 jours suivant votre inscription et que vous n'ayez pas envoyé de travail pour évaluation au CEI, ou que
- vous demandiez un deuxième transfert dans les 60 jours suivant votre premier transfert et que vous n'ayez pas envoyé de travail pour évaluation au CEI, ou que
- votre enseignant ou enseignante du CEI recommande un transfert de cours à n'importe quel temps pendant le cours.

Dans tous les autres cas, vous devez payer les frais exigibles pour une demande de transfert.

Réinscriptions

Vous pouvez vous inscrire à nouveau à un cours que vous avez abandonné, si vous avez le droit de faire une demande de cours additionnel (voir Comment faire une demande de cours additionnel à la page précédente) et si le CEI offre toujours ce cours. Vous devez cependant recommencer le cours à partir de la première unité. Vous pouvez aussi refaire un cours pour essayer d'obtenir une meilleure note.

Remarque : Vous ne pouvez vous inscrire plus que deux fois au même cours.

Faites-nous parvenir votre demande de réinscription, avec votre signature, par la poste, par télécopieur ou en personne. Comme la réinscription est considérée comme une nouvelle demande de cours, vous devrez à nouveau payer des frais administratifs.

conseil

C'est votre responsabilité de ne pas vous inscrire à un cours que vous avez déjà suivi, sauf si vous voulez améliorer votre note. Vous n'obtiendrez pas de crédit additionnel en suivant deux fois le même cours.

Cours répétés/Crédits en double

C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que vous ne vous inscriviez pas à un cours pour lequel vous avez déjà obtenu un crédit. Vous ne recevrez pas de crédit supplémentaire pour un cours que vous répétez. Cependant, vous pouvez répéter un cours pour améliorer votre note – mais vous n'obtiendrez qu'un seul crédit pour ce cours.

Il arrive parfois que les codes et les noms de cours sont modifiés. Si vous êtes dans l'incertitude quant à savoir si vous avez déjà suivi un cours particulier, ou que vous voulez déterminer votre admissibilité à un cours, veuillez communiquer avec nos services d'orientation. Cela peut vous aider à éviter de faire une erreur qui pourrait vous faire perdre beaucoup de temps.

Un ou une élève ne peut pas s'inscrire à un cours de type ou de niveau d'études moins élevé que celui d'un cours qu'il ou elle a déjà terminé avec succès. Par exemple, vous ne pouvez pas suivre un cours appliqué de français de 9^e année après avoir obtenu un crédit pour un cours théorique de français de 9^e année, ou un cours appliqué de français de 10^e année. Dans un tel cas, le CEI n'octroiera pas de crédit supplémentaire.

Si, après avoir obtenu un crédit pour un cours, un ou une élève suit un même cours, mais de type plus élevé, ce deuxième cours n'est pas considéré comme « cours répété ». Par exemple, si vous terminez un cours théorique de sciences de 10^e année après avoir reçu un crédit pour un cours appliqué de sciences de 10^e année, ces deux cours ne sont pas les mêmes et, par conséquent, vous recevrez un crédit supplémentaire.

Notes

Avec chaque cours, vous recevez un **Journal de cours** dans lequel vous mettez tous vos travaux avant de l'envoyer au CEI par la poste à la fin de chaque unité. Cela permet à votre enseignant ou enseignante d'évaluer vos travaux et d'écrire ses commentaires. La note que vous obtenez est enregistrée par le CEI.

Quand votre Journal de cours vous est retourné, vous y trouverez des commentaires de l'enseignant ou enseignante portant sur la façon d'améliorer vos travaux. Si vous n'obtenez pas une note de passage, vous devez à nouveau faire les travaux et les envoyer. Si vous ne réussissez pas la deuxième fois à obtenir une note de passage, l'enseignant ou enseignante recommandera un transfert à un cours mieux adapté. Il faut réussir une unité avant de passer à la suivante.

conseil

Pour recevoir vos notes et vos travaux corrigés plus rapidement, pensez à utiliser notre Journal de cours électronique. Consultez la configuration système pour le Journal électronique à la page 58.

Appels

Si vous n'êtes pas d'accord avec la note que vous avez reçue, vous pouvez faire appel de la note reçue. Cependant, nous tenons à vous informer que nos enseignants et enseignantes ont reçu une formation sur le processus d'évaluation normalisé et que le CEI reçoit très peu de demandes d'appel. Si vous croyez qu'un appel est justifié, faites-en la demande par écrit et soumettez la demande avec votre prochaine unité de travail. Expliquez pourquoi vous croyez que l'unité devrait être réévaluée. Lorsque vous faites une demande d'appel, vous devez soumettre à nouveau la copie originale de votre travail de cours qui vous a été retournée avec la note donnée et les commentaires de l'enseignant ou enseignante.

Remarque : Votre appel est étudié lorsque vous soumettez les travaux de l'unité suivante. Si votre appel concerne la dernière unité du cours, votre travail n'est réévalué qu'après votre examen final.

Examens

Tous les cours donnant droit à des crédits comportent un examen final qui doit être surveillé. Pour obtenir un crédit, vous devez terminer avec succès chaque unité du cours et passer l'examen final avec succès. Si vous échouez la première fois, vous pouvez passer l'examen final une seconde fois.

La valeur des tests varie de cours en cours. Pour les cours donnant droit à un crédit ou à un demi-crédit, l'examen final et l'activité sommative valent ensemble 30 % de votre note globale. L'activité sommative est un travail qui s'étale sur plusieurs unités d'un cours. Tous les cours ne comportent pas cette composante.

Nous vous enverrons tous les renseignements concernant l'examen final d'un cours dès que votre note pour la dernière unité du cours en question sera enregistrée. Si vous habitez dans la région de Toronto, vous passerez votre examen final dans les locaux du CEI. Si vous habitez ailleurs dans la province, vous passerez l'examen final dans votre localité avec une surveillante ou un surveillant des examens présent.

Remarque : Si vous avez des besoins particuliers et que des adaptations doivent être faites pour vous permettre de passer l'examen final, veuillez consulter la section Adaptations pour les élèves ayant des besoins particuliers, à la page 52.

POLITIQUE DE DIVULGATION COMPLÈTE DU RELEVÉ DE NOTES

Depuis le 1^{er} septembre 1999, si vous vous inscrivez à un cours de 11^e année ou de 12^e année et que vous achevez au moins deux unités d'un cours d'un crédit, ou une unité d'un cours d'un demi-crédit, la note moyenne des travaux effectués **doit figurer** sur votre Relevé de notes de l'Ontario avec les notes des cours réussis et ratés. Si vous abandonnez un cours ou ne l'achevez pas au bout du délai d'un an, et si au moins deux unités ont été notées (pour un cours d'un crédit) ou une unité (pour un cours d'un demi-crédit), votre note moyenne pour les travaux effectués est indiquée.

Dans ces deux cas, le CEI indique **A** pour abandon dans la colonne des crédits, et inscrit la note moyenne des travaux effectués dans la colonne des notes.

Remarque : La politique de divulgation ne concerne pas les cours de 9^e et 10^e année. Si vous recommencez un de ces cours, seule la meilleure note est inscrite sur votre relevé. Si vous abandonnez, arrêtez ou ratez un cours de 9^e ou 10^e année, cela n'est pas indiqué sur votre Relevé de notes.

AUTORISATION DE DIVULGUER DES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements qui se rapportent à vous ou à vos travaux sont divulgués uniquement à vous, et ne seront divulgués à personne d'autre, qu'il s'agisse de parents, de conjoint ou conjointe ou d'amis, à moins que vous nous donniez une autorisation écrite dûment signée.

Si vous voulez nous donner la permission de divulguer ces renseignements, remplissez la section « Consentement à la divulgation de renseignements personnels » du formulaire de demande de cours.

LE NUMÉRO D'IMMATRICULATION SCOLAIRE DE L'ONTARIO (NISO)

Le NISO est un numéro d'identification que le ministère de l'Éducation attribue aux élèves des paliers élémentaire et secondaire de la province. Chaque élève reçoit un numéro qui lui est propre. Ce numéro constitue le principal identificateur dans les dossiers scolaires de l'élève, et ce numéro l'accompagne tout au long de ses études aux paliers élémentaire et secondaire. Le NISO est un nombre de neuf chiffres attribué au hasard et associé à des renseignements ne changeant pas (nom, sexe et date de naissance de l'élève).

Le NISO est utilisé sur les dossiers de l'élève, notamment :

- sur la chemise du dossier scolaire de l'Ontario (DSO) et sur les formulaires connexes
- sur les demandes d'admission de l'élève à un programme éducatif, à une école ou à un établissement
- sur les évaluations, les tests et les examens faits pour déterminer le rendement de l'élève.

Grâce au NISO, il est plus facile d'établir des dossiers fiables sur le cheminement des élèves et sur leurs progrès aux paliers élémentaire et secondaire, tout en protégeant les renseignements personnels. La plupart des provinces canadiennes attribuent un numéro d'immatriculation aux élèves.

Le CEI fera une demande de NISO auprès du ministère de l'Éducation pour les élèves qui n'ont pas déjà reçu un NISO du ministère de l'Éducation.

ADAPTATIONS POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Si un conseil scolaire de l'Ontario vous reconnaît comme un ou une élève « en difficulté » admissible à un programme d'enseignement à l'élève en difficulté, vous devriez bénéficier d'un Plan d'enseignement individualisé (PEI) des élèves en difficulté. Le conseil indique sur le PEI quelles adaptations doivent être faites pour vous permettre de réussir au cours. Le CEI est prêt à faire ces adaptations dès qu'il recevra votre PEI ou la documentation requise.

Si un conseil d'école ne vous reconnaît pas comme un ou une élève « en difficulté », vous pouvez tout de même faire une demande auprès du CEI pour des adaptations. Pour cela, vous devez fournir la documentation attestant de votre difficulté. Ce document doit provenir d'une personne dûment qualifiée pour évaluer vos besoins et qui ne vous est pas apparentée, comme par exemple :

- médecin, dentiste, chiropraticien ou chiropraticienne, optométriste ou physiothérapeute
- psychiatre ou psychologue qualifié ou qualifiée
- enseignant ou enseignante, conseiller ou conseillère en orientation
- travailleur social ou travailleuse sociale
- le président ou la présidente de la section locale d'une association provinciale d'action sociale.

Si vous possédez des documents précédemment fournis par une école que vous avez fréquentée ou par un centre de santé et attestant que vous avez besoin d'arrangements spéciaux, vous pouvez les utiliser lors de votre demande. Si ces documents sont jugés valables par le directeur ou la directrice du CEI ou une personne désignée par la direction du CEI, ils pourront remplacer la lettre signée par une personne dûment qualifiée.

Les renseignements suivants vous aideront à fournir la documentation appropriée pour appuyer votre demande d'adaptation.

Documentation pour un handicap ou un problème de santé

Vous devez obtenir la documentation pour un handicap ou un problème de santé auprès d'un professionnel agréé ou autorisé, ayant une formation, des compétences et de l'expérience particulières relativement au diagnostic de la condition ou des conditions liées à l'adaptation faisant l'objet de votre demande. Par exemple, si vous avez un handicap visuel, vous devez fournir un rapport ophtalmologique; si vous avez une difficulté d'apprentissage, vous devez fournir une évaluation psychopédagogique approfondie.

La documentation fournie devrait également inclure les éléments suivants :

- une description de la nature du handicap ou du problème de santé
- une explication détaillée de l'incidence du handicap sur le plan fonctionnel
- le temps pendant lequel l'élève est sous les soins du diagnostiqueur
- les résultats de tous les tests pertinents
- toute documentation d'appui, si un diagnostic existant fait actuellement l'objet d'une vérification
- les délais prévus pour la réadaptation et la guérison lorsqu'il s'agit de problèmes temporaires
- la liste des effets secondaires de tout médicament pouvant nuire au rendement scolaire

Veuillez noter que seul un diagnostic, sans rien à l'appui, n'est pas suffisant pour appuyer une demande d'adaptation scolaire.

La documentation doit être datée, imprimée sur du papier à en-tête et, dans la mesure du possible, dactylographiée (à des fins de lisibilité). Elle devrait inclure le nom du praticien ou de la praticienne, son titre, ses numéros de téléphone et de télécopieur, son adresse postale et son adresse de courriel, ainsi que sa signature.

Si vous avez d'autres questions, veuillez communiquer avec notre conseillère en orientation.

Adaptations et arrangements spéciaux possibles

Le CEI peut offrir des adaptations spéciales à ses élèves. Il peut par exemple :

- accorder du temps supplémentaire pour que l'élève termine ses devoirs ou passe un examen
- permettre l'utilisation de certains outils d'apprentissage tels que les calculatrices pour les exercices de calcul et les ordinateurs pour le traitement de texte
- faire subir un test individuellement ou en petits groupes
- offrir un environnement silencieux pour le déroulement de l'examen
- permettre des réponses orales aux questions des examens
- permettre le recours aux services de scribes pour les examens
- simplifier le langage utilisé pour les instructions et les questions des examens.

Une demande d'adaptation ou d'arrangements spéciaux peut être présentée à tout moment de la durée d'un cours. Si vous avez besoin d'une adaptation pour terminer votre première unité de travail, vous devrez fournir la documentation avec votre demande de cours. Toutes les demandes sont prises en considération même si le CEI n'est pas en mesure de les satisfaire toutes. Une fois que votre demande est évaluée, notre conseiller ou conseillère en orientation communiquera avec vous pour vous informer des résultats de votre demande et des adaptations que nous pouvons vous offrir pour répondre à vos besoins.

Les élèves ayant une déficience visuelle devront appeler le CEI pour parler avec le conseiller ou la conseillère en orientation qui leur fournira les renseignements sur la procédure à suivre pour demander une adaptation.

Modifications au programme

Le CEI ne peut pas changer les attentes établies pour ses cours, en raison de la manière dont les cours d'éducation à distance sont enseignés et du besoin de maintenir l'intégrité des cours.

TRICHERIE ET PLAGIAT

La tricherie et le plagiat sont des fautes graves. Le plagiat entraîne des conséquences lourdes pour les élèves qui le commettent.

Définition du plagiat : présentation du travail ou d'une partie du travail effectué par quelqu'un d'autre que soi comme étant le sien. L'altération et la falsification de données, la tricherie ou l'utilisation de fausses déclarations par un ou une élève dans le but d'obtenir des notes non justifiées ou un traitement spécial sont également considérées comme des pratiques malhonnêtes.

Le plagiat est un acte malhonnête délibéré. Il inclut, entre autres :

- l'action d'une personne de se faire passer pour un candidat ou une candidate à un examen ou un test
- le fait de copier le travail d'un ou une élève ou de fournir des renseignements à d'autres élèves en sachant que ces élèves utiliseront ces renseignements comme étant les leurs, pour leurs travaux
- l'utilisation non autorisée de documents
- la présentation d'un travail écrit en totalité ou en partie par quelqu'un d'autre que soi en le faisant passer pour sien
- la présentation d'un travail recopié de l'Internet, en totalité ou en partie, en le faisant passer pour sien
- la réalisation d'une rédaction ou d'un travail pour le compte d'un ou d'une élève
- le fait de recopier la rédaction ou le travail d'une autre personne ou le fait de prêter son travail pour qu'un ou une élève le recopie
- l'utilisation, sous forme de paraphrases ou de citations directes, des écrits d'une autre personne sans en mentionner la source
- l'achat ou la vente de travaux
- la présentation du même travail dans plus d'un cours.

Sanctions

Les sanctions pour le plagiat et la tricherie peuvent aller de l'octroi d'une note de zéro (0) à la suspension. Chaque cas sera traité individuellement.

PARTIE 4

SERVICES AUX ÉLÈVES

N'oubliez pas de nous prévenir chaque fois que vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone.

Le CEI s'engage à tout faire pour que votre expérience d'apprentissage soit des plus faciles à réussir et des plus enrichissantes. Nous vous offrons de multiples services et ressources pour vous aider durant votre parcours éducatif. Cette section décrit comment le CEI peut vous aider à réaliser vos objectifs.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AUTOMATISÉ (STA)

Notre système téléphonique automatisé (STA) est disponible de 8 h à 22 h, sept jours sur sept. Le STA est très facile à utiliser et conçu pour répondre rapidement à vos questions et à vos demandes, qu'il s'agisse d'une demande d'annuaire ou de renseignement sur les inscriptions. Il vous suffit d'avoir un téléphone à clavier. Un guide d'utilisation du STA se trouve à la page suivante.

Après votre inscription au cours, utilisez votre numéro d'identification personnel (NIP) pour accéder à d'autres services et à votre dossier personnel depuis le STA. Vous recevrez automatiquement votre NIP par la poste avec le premier envoi de matériel de cours. Vous pourrez ainsi :

- demander l'inscription à un cours additionnel
- confirmer votre inscription à un cours
- vérifier que le matériel d'un cours vous a bien été envoyé
- vérifier votre note pour les travaux d'une unité ou pour l'examen
- informer le CEI d'un changement d'adresse
- obtenir votre note finale pour un cours.

conseil

Par mesure de sécurité, ne donnez pas votre numéro d'identification personnel (NIP) à quiconque. Le personnel du CEI ne connaît pas votre NIP. Si vous perdez votre NIP, contactez-nous et nous vous en ferons parvenir un nouveau par la poste.

Comment faire une demande de cours additionnel au moyen du STA

Consultez la section « Quand faire une demande de cours additionnel » à la page 49.

Si vous êtes admissible, et si vous connaissez votre numéro d'identification personnel (NIP), la façon la plus rapide de faire une demande de cours additionnel est d'utiliser le système téléphonique automatisé (STA). Consultez le Guide d'utilisation du STA à la page suivante.

Pour utiliser le STA, vous devez utiliser le code STA, qui comprend quatre chiffres et que vous trouverez dans la description des cours, à côté du symbole : ☎

Vous pouvez également faire une demande de cours additionnel par la poste, par télécopieur ou en personne. Si vous ne connaissez pas votre NIP, envoyez votre demande de cours par écrit en indiquant votre numéro d'élève (si vous le connaissez), le code du cours et joignez-y votre paiement.

conseil

N'utilisez pas le courrier électronique pour faire une demande de cours. Cette méthode n'assure pas la confidentialité de votre carte de crédit.

RESSOURCES EN LIGNE à ilc.org

SOS Devoirs

En association avec TFO, *SOS Devoirs* est un service d'aide aux élèves de l'Ontario de la 1^{re} à la 12^e année, qui ont besoin d'un appui supplémentaire pour faire leurs devoirs.

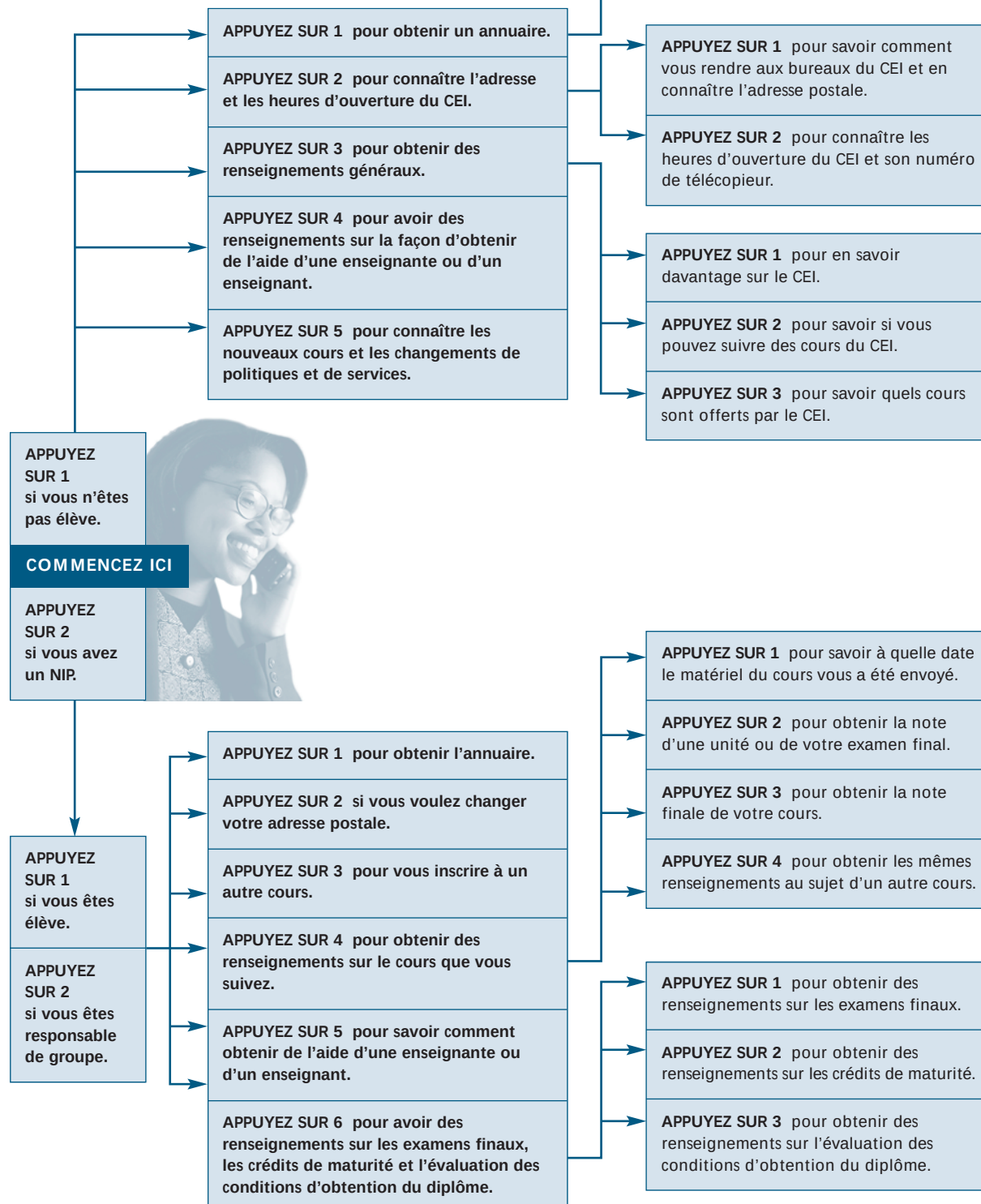
Ce service est offert gratuitement par téléphone ou sur Internet.

Ma carrière

Ma carrière est un site conçu pour aider les jeunes Ontariens et Ontariennes à décider de leur avenir professionnel et à s'informer des possibilités qui leur sont offertes en français, en Ontario.

GUIDE D'UTILISATION DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE AUTOMATISÉ (STA)

Pour avoir accès au STA, composez le **416.484.2722** à Toronto ou le **1.800.265.0454** si vous êtes à l'extérieur de Toronto, et suivez les directives. Une fois que vous êtes dans le système, vous pouvez aussi appuyer sur le « 0 » pour parler à un représentant ou une représentante.



Les tests GED

Le programme de **tests d'évaluation en éducation générale** (GED) permet à des adultes francophones et anglophones d'obtenir l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires sans avoir à suivre d'autres cours de niveau secondaire.

Les tests GED servent à évaluer le niveau des connaissances et des habiletés qu'ont acquis les adultes par le biais de l'expérience, du travail, de la formation, des voyages, de la lecture et de leur participation à d'autres activités d'apprentissage informelles. Souvent, ce niveau est équivalent ou supérieur à celui d'une formation obtenue à l'école secondaire.

Pour passer les tests GED, vous devez remplir les quatre conditions suivantes :

- avoir au moins dix-huit (18) ans
- ne pas détenir de diplôme d'études secondaires
- avoir quitté l'école depuis au moins une année entière
- résider en Ontario.

Pour de plus amples renseignements, composez le 416.484.2737 ou le 1.800.573.7022 ou visitez notre site Web à l'adresse : ilc.org.

Les cours du Fonds d'encouragement à l'éducation permanente (FEEP)

Souhaitez-vous progresser sur le plan professionnel? Les cours en ligne du FEEP offrent une formation professionnelle essentielle, par l'intermédiaire des universités et des collèges, dans divers secteurs : automobile, commerce électronique, santé, services de restauration et fabrication.

ACCÈS À VOTRE DOSSIER SCOLAIRE EN LIGNE

Après votre inscription à un cours et lorsque vous connaissez votre NIP, vous pouvez vous inscrire à notre site Web afin d'accéder à votre dossier personnel.

1. Allez à www.ilc.org
2. Dans le menu du haut, sélectionnez « Élèves ».
3. Puis sélectionnez « Mon dossier » dans le menu de gauche.

Après avoir tapé votre numéro d'élève et votre NIP, vous serez en mesure de :

- confirmer votre inscription à un cours
- vérifier que le matériel d'un cours vous a bien été envoyé
- vérifier votre note pour les travaux d'une unité ou pour l'examen
- obtenir votre note finale pour un cours.

JOURNAL ÉLECTRONIQUE

Le Journal de cours électronique est la version électronique du Journal de cours imprimé que l'élève envoie par la poste pour présenter ses travaux de cours.

La majorité de nos cours permettent à l'élève d'utiliser le Journal électronique. Ainsi, vous pouvez envoyer vos travaux par Internet et recevoir vos notes et observations par Internet aussi. Non seulement vous économisez sur les frais postaux, mais le temps de réponse de l'enseignant ou enseignante sera réduit d'environ 5 à 10 jours. Si vous habitez hors de l'Ontario, le Journal électronique diminue de beaucoup les délais d'attente.

Comment fonctionne le Journal électronique?

Pour vous servir du Journal électronique, il vous faut un ordinateur muni d'un système d'exploitation *Windows 95* ou plus récent et d'un accès à Internet. La nouvelle version du Journal électronique fonctionne également avec les Macintoshs et les systèmes Unix et Linux.

1. Si vous désirez utiliser le Journal électronique pour le cours auquel vous vous inscrivez, faites-en la demande par courrier électronique (courriel) après avoir reçu le matériel du cours et avant de soumettre des travaux à évaluer. Envoyez votre message à tech@tvontario.org et indiquez votre numéro d'élève, le code du cours que vous suivez et votre adresse de courriel.
2. Après avoir traité votre demande, nous vous fournirons les instructions sur la façon d'utiliser l'interface du Journal électronique. Vous devez vous inscrire sur notre site Web à ilc.org avant de commencer à utiliser le Journal électronique. Ensuite, vous pouvez ouvrir une session et sélectionner le cours sur lequel vous voulez travailler. Une série de sujets en ligne vous aident à utiliser et à remplir les sections du Journal électronique.

3. Une fois votre journal électronique reçu, nous le transmettons à un enseignant ou une enseignante qui évalue vos travaux, ajoute ses commentaires directement dessus, et remplit les sections intitulées « Grille d'évaluation du rendement » et « Évaluation de l'enseignant/enseignante ». L'évaluation des travaux terminée, l'enseignant ou enseignante vous renvoie votre journal par Internet et votre note est alors automatiquement enregistrée dans notre serveur. Vous pouvez ensuite accéder à vos travaux et lire les commentaires et l'évaluation de l'enseignant ou enseignante.

RESPECTER LES DATES LIMITES

La plupart des élèves prennent au moins quatre mois pour terminer un cours à crédit. Et souvent, ceux qui doivent terminer un cours plus rapidement sautent des étapes. Ainsi, ils finissent par mettre plus de temps à terminer, et parfois même, ils ne respectent pas les dates limites. Les renseignements suivants aideront les élèves à éviter les retards inutiles et à réduire le temps requis pour terminer un cours et livrer le travail.

N'oubliez pas qu'à partir du moment où nous recevons vos travaux, il faut un minimum de **cinq jours ouvrables** pour les évaluer, enregistrer les résultats et vous les renvoyer. À cela, il faut **ajouter** le délai d'acheminement par la poste (qui est beaucoup plus court si vous utilisez le Journal électronique – voir la page précédente.)

Si votre travail est incomplet, nous vous le renvoyons **sans le noter**. Afin d'éviter de prendre un tel retard :

- veuillez vous assurer d'avoir répondu de votre mieux, dans votre Journal de cours, à toutes les questions clés de l'unité que vous soumettez;
- remplissez les parties *Réflexion* et *Évaluation de l'élève* de la section *Évaluation* de votre Journal de cours. Une fois qu'une unité vous est retournée avec l'évaluation de votre enseignant ou enseignante, vous devez également remplir la section *Réponse de l'élève* **avant** de soumettre l'unité suivante.

Vous pouvez soumettre plusieurs unités à la fois pour évaluation. Cependant :

- vous ne bénéficiez pas des commentaires de l'enseignante ou enseignant, qui vous permettraient d'améliorer votre façon d'étudier et les résultats des unités suivantes;

- vous ne pouvez pas soumettre pour évaluation d'autres unités tant que l'Unité 1 d'un cours n'a pas été notée et ne vous a pas été retournée, **sauf si** vous avez déjà été inscrit ou inscrite à ce même cours, donné par le CEI;
- les unités sont évaluées par ordre numérique : l'Unité 2 avant l'Unité 3 et l'Unité 3 avant l'Unité 4. Si une unité est incomplète ou inférieure aux normes établies, les unités qui suivent sont retournées sans être notées.

conseil



Nous vous encourageons fortement à envoyer une unité à la fois. Vous profitez ainsi des observations et des corrections, ce qui vous permet d'améliorer votre travail d'une unité à l'autre.

NOTE : Si vous utilisez le Journal électronique, vous ne pouvez envoyer qu'une seule unité à la fois.

Comment réduire les délais d'expédition de vos travaux :

- au lieu de poster vos travaux, utilisez des services de messageries pour les envoyer, ou déposez-les en personne à la réception. Notez toutefois que vous ne pouvez pas venir chercher vos travaux notés à la réception. Ils vous seront envoyés par la poste;
- le CEI renvoie vos travaux par messageries **seulement** si vous joignez une enveloppe de messagerie avec port payé quand vous envoyez votre Journal de cours.

En planifiant votre cours, sachez que :

- nous ne pouvons vous envoyer la deuxième trousse qui contient les autres unités du cours que si vous avez réussi la première unité. Ne nous demandez donc pas de vous envoyer la deuxième trousse ou de passer la prendre dans nos bureaux; elle vous sera envoyée automatiquement par la poste;
- vous ne pouvez pas subir votre examen final tant que **toutes** les unités ne sont pas évaluées et que votre Journal de cours ne vous a pas été retourné. Vous devez conserver tous les travaux des unités jusqu'à ce que vous ayez réussi à l'examen final.

AIDE POUR LES DEVOIRS

Si vous êtes déjà inscrit ou inscrite comme élève à un cours du niveau secondaire, veuillez consulter la section « J'ai besoin d'aide pour une leçon » dans la première trousse que vous avez reçue. Si vous avez besoin d'aide pour comprendre le cours ou les instructions, vous pouvez contacter un enseignant ou une enseignante par courriel, par télécopieur, ou en lui laissant un message sur sa boîte vocale.

Après avoir reçu votre demande d'aide, une enseignante ou un enseignant essaiera de vous appeler trois fois. Assurez-vous d'inclure dans votre demande l'endroit où vous joindre et le meilleur moment pour le faire.

Boîte vocale

Appelez le *Service d'assistance aux élèves* au **416.484.2673** ou au **1.800.736.6187**, et laissez un message sur la boîte vocale avec votre question.

Télécopieur

Remplissez le **formulaire de demande d'aide** à la fin de la brochure *Partir du bon pied* que vous recevrez avec le premier envoi de matériel de cours et envoyez-le par télécopieur au **416.484.2754**.

Courriel

Posez votre question par courriel à aide@tvontario.org

Poste

Remplissez le **formulaire de demande d'aide** et envoyez-le par la poste. Après avoir reçu votre demande, un enseignant ou une enseignante communiquera avec vous dans un délai de deux à quatre jours ouvrables.

conseil

Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants dans votre message :

- votre nom et votre numéro d'élève
- votre numéro de téléphone et le meilleur moment pour vous joindre pendant la journée
- le code de cours, l'unité et le numéro de la question clé
- une brève description de votre problème

PREUVE D'INSCRIPTION

Si vous avez reçu votre matériel de cours mais n'avez pas encore envoyé au CEI le travail de la première unité du cours pour qu'il soit noté, vous pouvez utiliser le formulaire de renseignements qui était inclus avec premier envoi comme reçu officiel d'inscription ou comme preuve de votre inscription à un cours du CEI. Ce formulaire de renseignements contient votre numéro d'élève, le code du cours, la date de votre inscription et la date d'achèvement du cours.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Vous pouvez demander une lettre de confirmation d'inscription une fois que votre première unité a été notée. La note que vous avez obtenue n'apparaît pas sur la lettre de confirmation d'inscription.

RAPPORT DE PROGRÈS

Nous pouvons vous fournir un rapport de progrès écrit dès que nous enregistrons les notes que vous avez obtenues à au moins deux unités d'un cours. Le rapport de progrès indique le nombre d'unités que vous avez terminées et votre note moyenne du cours.

Après avoir terminé avec succès un cours au complet, vous recevrez un relevé de notes, un Certificat de réussite de cours, et, si vous êtes admissible, votre diplôme de fin d'études secondaires de l'Ontario. Pour recevoir ces documents, vous devez en faire la demande par écrit. (Voir p. 62.) Le CEI ne vous fournira pas ces documents tant que vous n'aurez pas retourné tous les articles qui vous ont été prêtés.

Vous serez en mesure d'obtenir une lettre confirmant votre inscription après que nous aurons enregistré la note pour au moins une unité du cours.

RELEVÉ DE NOTES

Le Relevé de notes de l'Ontario est le registre officiel de votre rendement scolaire au niveau secondaire. Il indique les cours que vous avez réussis, vos notes finales et la valeur en crédit de chaque cours.

Vous recevrez automatiquement deux copies de votre Relevé lorsque vous aurez terminé un cours du CEI avec succès. Des frais de 10,00 \$, payables par chèque certifié, mandat ou carte de crédit s'appliqueront à chaque copie que vous demanderez par la suite.

Si vous voulez que nous envoyions un relevé de vos notes à un collège ou à une université, vous devez remplir la **demande de relevé de notes** (disponible sur notre site Web, ilc.org). Retournez-nous la demande avec votre Journal de cours lorsque vous envoyez **la dernière unité**. Le CEI ne donne pas de relevé de notes tant que vous n'avez pas réussi votre examen final et que la note n'a pas été enregistrée. N'oubliez pas qu'il nous faut au moins 48 heures pour préparer un relevé. Votre relevé sera envoyé par la poste, à moins que vous n'ayez précisé que vous viendrez le chercher vous-même. **Nous n'envoyons pas de relevé de notes par télécopieur.**

Si vous fréquentez une école de jour, contactez le bureau des services d'orientation de cette école pour demander ces documents.

SERVICES D'ORIENTATION

Le CEI compte une conseillère en orientation et deux conseillers en apprentissage qui peuvent vous aider à choisir vos cours et répondre à vos questions. Nous vous conseillons de relire les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires à la page 12 avant de communiquer avec nous.

Les services d'orientation suivants sont à la disposition des élèves inscrits au CEI :

- évaluation des conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires
- counseling postsecondaire
- aide avec les demandes d'admission au collège ou à l'université

- orientation scolaire et planification des études
- évaluations pour les élèves adultes ou pour l'octroi d'équivalences de crédits
- reconnaissance des acquis pour les élèves adultes
- évaluation des documents obtenus à l'extérieur de la province

ÉVALUATION ÉCRITE DES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Une évaluation officielle écrite des conditions d'obtention du diplôme vous indique combien de crédits il vous faut pour obtenir votre diplôme et si nécessaire, lesquels.

Vous devez avoir obtenu au moins un crédit entier auprès du CEI avant de demander une évaluation écrite des crédits qui vous manquent pour obtenir votre diplôme. Le CEI mène également cette évaluation pour les élèves qui ont fait leurs études à l'extérieur de l'Ontario. Pour procéder à cette évaluation, nous examinons les documents que vous nous aurez fournis.

COMMENT DEMANDER UN RAPPORT DE PROGRÈS, UN RELEVÉ DE NOTES OU UNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Ces documents sont fournis uniquement sur demande. Vous devez présenter votre demande par la poste, par courriel, par télécopieur ou en personne. Si vous voulez que nous envoyions directement à un établissement d'enseignement ou à un employeur votre relevé de notes, votre rapport de progrès ou une lettre confirmant votre inscription, votre demande doit préciser :

- votre numéro d'élève du CEI
- le nom et l'adresse de l'établissement ou de l'employeur à qui envoyer le document
- le nom d'une personne contact dans cet établissement ou chez cet employeur
- le numéro de votre dossier dans cet établissement (le cas échéant)

Veillez noter que nous avons besoin d'au moins **deux jours ouvrables** pour préparer ces documents (sans compter l'acheminement par la poste). Nous enverrons deux exemplaires du document demandé : un à l'adresse de l'établissement et l'autre à vous.

Si vous avez abandonné ou terminé un cours depuis plus de 90 jours et n'avez pas encore renvoyé à notre entrepôt le matériel qui vous a été prêté, vous ne pouvez pas obtenir de rapport de progrès, de relevé de notes ni de diplôme.

Remarque : Seuls les cours suivis au CEI figurent sur le relevé que nous fournissons. Pour obtenir les notes des autres cours, vous devez communiquer avec la dernière école secondaire que vous avez fréquentée.

COMMENT DEMANDER UNE ÉVALUATION ÉCRITE DES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Vous pouvez demander une évaluation si :

- vous avez obtenu au moins un crédit entier du CEI
- vous avez au moins 18 ans
- vous avez quitté l'école depuis un an ou plus
- vous voulez que le CEI vous remette votre diplôme

Faites parvenir les documents suivants au CEI :

- une demande écrite d'évaluation
- votre Relevé de notes de l'Ontario, si vous avez fréquenté une école secondaire en Ontario
- tous les dossiers officiels originaux des écoles et établissements de formation que vous avez fréquentés, y compris la date officielle à laquelle vous avez cessé de fréquenter l'école secondaire de jour (si vous avez quitté l'école de façon temporaire, vous devez aussi préciser les dates de départ et de retour)

Voici quelques conseils pour réunir les documents demandés :

- Pour éviter les retards, procurez-vous vos dossiers scolaires à l'avance; vous pourrez ainsi les joindre à votre demande d'évaluation.
- En Ontario, les dossiers scolaires sont en général disponibles auprès de la dernière école que vous avez fréquentée.
- Vous devez toujours présenter les originaux des documents portant une signature, un timbre ou un sceau original. Seules des photocopies portant le sceau officiel d'un notaire confirmant que les originaux sont des documents officiels sont acceptées.
- Si vous avez fait des études à l'extérieur du Canada et si vos dossiers scolaires ne sont ni en anglais ni en français, ils doivent être accompagnés d'une traduction faite par un membre de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario ou par le consulat du pays d'origine, avec une lettre du traducteur ou de la traductrice.

LES ÉLÈVES ADULTES – L'ÉVALUATION DE L'ÉDUCATION ANTÉRIEURE ET DES ACQUIS

Les élèves adultes, dans certains cas, pourraient avoir droit à des équivalences de crédits pour des cours ou des programmes de formation suivis ailleurs qu'à l'école secondaire. Le procédé mis en place pour obtenir des équivalences de crédits varie selon la date à laquelle vous vous êtes premièrement inscrit ou inscrite à l'école.

Qu'est-ce qu'un élève adulte?

Un élève adulte est un élève qui :

- a au moins 18 ans ET ne fréquente pas une école de jour depuis au moins un an
- est inscrit à un programme de cours à crédit au secondaire dans le but d'obtenir un DESO (diplôme d'études secondaires de l'Ontario).

Les crédits de maturité et les équivalences de crédits

Si vous avez commencé vos études secondaires en Ontario avant le 1^{er} septembre 1999, votre âge et la période de temps pendant laquelle vous n'avez pas fréquenté l'école pourraient vous donner droit à des « crédits de maturité ». Seuls les élèves qui sont en voie d'obtenir leur diplôme selon les conditions de l'ancien curriculum (ceux ayant commencé le secondaire avant le mois de septembre 1999) peuvent recevoir de tels crédits.

Combien de crédits de maturité puis-je obtenir?

Vous pouvez recevoir jusqu'à 12 crédits de maturité.

Y a-t-il d'autres moyens d'obtenir des équivalences de crédits?

Les élèves adultes, dans certains cas, pourraient avoir droit à des équivalences de crédits pour des cours ou des programmes de formation suivis ailleurs qu'à l'école secondaire. Sont pris en considération :

- des cours réussis généralement non considérés comme des matières du secondaire (cela pourrait être une accréditation ou un titre dans un programme spécifique qui exige un minimum de 110 heures d'instruction ou de formation)
- chaque période réussie d'un programme d'apprentissage (p. ex., coiffure, électricité ou mécanique).

conseil

Les études postsecondaires faites dans le cadre d'un programme menant à un diplôme ou à un certificat ne peuvent pas être prises en compte pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Est-ce que je peux obtenir mon diplôme avec des crédits de maturité ou des équivalences de crédits?

Non, vous devez quand même obtenir un minimum de quatre crédits en 11^e ou en 12^e année une fois que vous êtes élève adulte. Ces crédits doivent comprendre un cours de français de 12^e année. L'évaluation effectuée par le CEI vous donnera le nombre exact de crédits dont vous avez besoin.

Quelles sont les conditions à satisfaire pour recevoir une évaluation en tant qu'élève adulte?

Vous pouvez demander une évaluation des conditions d'obtention de votre diplôme après avoir terminé un cours du CEI avec succès. Lors de cette évaluation, nous vous indiquerons si vous êtes admissible à recevoir des crédits de maturité et vous aviserons des conditions qu'il vous reste à satisfaire pour obtenir votre diplôme.

Qu'arrive-t-il si je n'ai pas de dossiers scolaires?

Veuillez appeler notre Service téléphonique de renseignements aux élèves afin de recevoir plus de renseignements à ce sujet.

Y a-t-il des frais pour l'évaluation des crédits de maturité et des équivalences de crédits?

Non. Il n'y a aucun frais pour les élèves qui ont complété un cours du CEI avec succès.

La reconnaissance des acquis (RDA)

Si vous avez commencé vos études secondaires en Ontario après le 1^{er} septembre 1999, vous êtes sujet aux nouvelles conditions d'obtention du diplôme, qui ne permettent plus à la majorité des élèves de recevoir des crédits de maturité. Le processus de reconnaissance des acquis (RDA) est la seule façon pour vous d'obtenir des équivalences de crédits.

Qui peut avoir recours au processus de reconnaissance des acquis (RDA)?

- les élèves adultes qui se sont inscrits pour la première fois dans le système d'éducation secondaire de l'Ontario après le 1^{er} février 2004
- les élèves des écoles de jour ordinaires qui se sont inscrits dans une école secondaire de l'Ontario après le 1^{er} septembre 1999 et qui veulent obtenir des équivalences de crédits doivent adhérer à la politique de la RDA.

Qu'est-ce que la RDA?

La reconnaissance des acquis (RDA) est le processus officiel d'évaluation et d'allocation de crédits par lequel les élèves adultes qui sont inscrits à un programme de cours à crédit au secondaire peuvent obtenir des crédits pour leurs acquis. Les élèves adultes peuvent obtenir, en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), des crédits pour les connaissances et les habiletés acquises de façon formelle ou informelle en dehors d'une école secondaire.

La RDA comporte les volets suivants :

- évaluation individuelle/octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 9^e et 10^e année
- octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 11^e et 12^e année
- revendication de crédits pour des cours de 11^e et 12^e année.

Dans tous les cas, les connaissances et habiletés acquises par le biais d'éducation, d'expérience de travail et de formation doivent être directement liées aux attentes du curriculum provincial. En ayant recours à la RDA, les élèves adultes peuvent obtenir jusqu'à 26 crédits en vue de l'obtention de leur DESO.

FRAIS

Les frais suivants s'appliquent aux services de RDA :

RDA pour l'octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 9 ^e et 10 ^e année	100 \$
RDA pour l'octroi d'équivalences de crédits pour des cours de 11 ^e et 12 ^e année	100 \$
Examen basé sur l'expérience pour la RDA	300 \$ par cours

Les frais pour les services ci-dessus doivent être payés par chèque certifié, mandat ou carte de crédit.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de faire une demande de RDA ou pour obtenir notre brochure sur la RDA et des feuilles de renseignements sur le processus de RDA pour les élèves adultes, veuillez appeler le Service téléphonique de renseignements aux élèves.



INFORMATION

Vous devez quand même obtenir un minimum de quatre crédits en 11^e ou en 12^e année une fois que vous êtes élève adulte, quel que soit le nombre d'équivalences de crédits qui vous sont accordées. L'évaluation effectuée par le CEI vous donnera le nombre exact de crédits dont vous avez besoin.

REMISE DES DIPLÔMES

Le CEI peut vous remettre le diplôme des études secondaires de l'Ontario (DESO) si vous obtenez votre dernier crédit en suivant un cours du CEI. Si vous voulez que nous vous remettions votre diplôme, vous devez présenter une demande écrite accompagnée des dossiers scolaires officiels originaux, y compris les relevés de notes. Si vous avez fait la demande d'obtention du diplôme auprès de la dernière école secondaire que vous avez fréquentée, vous devez nous en aviser.

Lorsque vous avez rempli les conditions d'obtention du DESO et que vous recevez votre diplôme du CEI, le CEI vous en donne **une copie**. Si vous voulez demander des copies supplémentaires de votre diplôme, des frais de 10,00 \$, payables par chèque certifié, mandat ou carte de crédit s'appliqueront à chaque copie supplémentaire.

Certains élèves visent encore à obtenir un diplôme antérieur, comme le Diplôme d'études secondaires (DES). Si tel est votre cas, vous devez fournir des documents officiels, comme une copie officielle de votre Relevé de notes de l'Ontario ou de votre Dossier scolaire de l'Ontario. Si cela n'est pas possible, vous pouvez fournir une lettre de votre école précisant que vous avez obtenu au moins un crédit du palier secondaire en Ontario avant le mois de septembre 1984. Joignez ces documents à votre demande d'une évaluation écrite des conditions d'obtention du diplôme.